PBF June 2026 Project Progress Report

APERCU DU PROJET

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de remplir le rapport d'activité de projet du PBF. Pour les projets avec plus d'un récipiendaire, veuillez consulter vos co-récipiendaires avant de remplir le formulaire afin d'assurer une collaboration sur les réponses. Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'une assistance technique pour remplir le formulaire, veuillez envoyer un e-mail à gabriel.velasteguimoya@un.org.

Appuyer sur Next pour commencer

» Soumission du rapport

Type de rapport *

- (●) Semestriel
- ( ) Annuel
- ( ) Final
- ( ) Autre

Date de soumission du rapport *

2026-06-15

Nom et titre de la personne qui soumet le rapport *

Fanilo Andrianisaina, Spécialiste en Suivi-Evaluation et Gestion des Données

Adresse e-mail de la personne soumettant le rapport *

fanilo.andrianisaina@un.org

Nom et titre de la personne qui a approuvé le rapport *

Sabine Lauber, Conseillère Principale en Droits Humains

Tous les bénéficiaires de fonds pour ce projet ont-ils contribué au rapport ? *

- (●) Oui
- ( ) Non

Le Secrétariat PBF ou point focal auprès du Bureau du Coordonnateur Résident a-t-il revu le rapport? *

Vous devriez normalement veiller à ce que le Secrétariat du PBF ou le point focal du PBF aient l'opportunité de procéder à une révision

- (●) Oui
- ( ) Non
- ( ) Pas Applicable

» Informations sur le projet et portée géographique

S'agit-il d'un projet transfrontalier ? *

- ( ) Oui
- (●) Non

Veuillez sélectionner la région géographique dans laquelle le projet est mis en œuvre

- ( ) Asie et le Pacifique
- ( ) Afrique centrale et australe
- (•) Afrique de l'Est
- ( ) Europe et Asie centrale
- ( ) Global
- ( ) Amérique Latine et Caraïbes
- ( ) Moyen-Orient et Afrique du Nord
- ( ) Afrique de l'Ouest

Pays de mise en œuvre du projet *

- ( ) Éthiopie
- ( ) Kenya
- (•) Madagascar
- ( ) Mozambique
- ( ) Somalie
- ( ) Sud-Soudan
- ( ) Soudan
- ( ) Autre, précisez

Autre, veuillez préciser *

Titre du projet *

- ( ) 00126085: OBS-MADA: Observatoire des jeunes citoyens engagés pour unegouvernance plus inclusive efficace et apaisée.
- ( ) 00133882: Jeunes femmes et hommes acteurs du changement social engagés dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix à Madagascar
- ( ) 00140130: Projet Secrétariat : Appui à la Coordination des Projets du Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) à MADAGASCAR
- ( ) 00140503: Promotion de la participation civique et politique des jeunes et femmes pour le renforcement du système démocratique et la consolidation de la paix à Madagascar
- ( ) 00140519: Rapprochement de la justice traditionnelle et formelle pour une meilleure cohésion sociale
- ( ) 00140561: Renforcement d'une paix inclusive et durable dans le massif d'Andriry
- (•) 00140590: Appui à la protection des jeunes défenseuses et défenseurs des droits humains engagés dans l'espace civique pour une paix sociale inclusive et durable
- ( ) 00140929: Valorisation des Initiatives des femmes et des jeunes filles et soutien aux Actions visant la réduction de leurs Vulnérabilité aux Impacts du Changement Climatique (VIAVY-CC)
- ( ) 00141091: Changement climatique paix et s?curit? : Renforcer la r?silience des personnes vuln?rables contre les conflits et la violence li?s au changement climatique
- ( ) Autre, Precisez

Ecrivez le numéro MPTFO à 8 chiffres et le titre du projet exactement comme il apparaît dans le document de projet. *

EXEMPLE: 00129359: Appui à la mise en place d'un Observatoire de la Promotion de l'Égalité et de l'Équité de genre au Tchad

Veuillez sélectionner la (les) région(s) géographique(s) dans laquelle (lesquelles) le projet est mis en œuvre. *

Si le projet que vous recherchez n'apparaît pas dans la question suivante, veuillez vous assurer que vous avez sélectionné les bonnes régions. Un nombre limité de projets transfrontaliers couvre plusieurs régions géographiques. Par exemple, un projet transfrontalier entre le Niger et le Tchad couvre à la fois l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale et australe

- [ ] Asie et le Pacifique
- [ ] Afrique centrale et australe
- [ ] Afrique de l'Est
- [ ] Europe et Asie centrale
- [ ] Global
- [ ] Amérique Latine et Caraïbes
- [ ] Moyen-Orient et Afrique du Nord
- [ ] Afrique de l'Ouest

Veuillez sélectionner le titre du projet pour lequel vous soumettez le rapport *

Ecrivez les numéros MPTFO à 8 chiffres et le titre du projet exactement comme il apparaît dans le document de projet. *

EXEMPLE: 00113700/1: Jeunes et paix: "Une approche transfrontalière entre le Mali et le Burkina-Faso"

Veuillez sélectionner les pays où ce projet est mis en œuvre *

Autre, veuillez préciser *

Date de début du projet (Date du premier décaissement) *

2024-01-31

Date de fin du projet *

2026-07-24

Ce projet a-t-il bénéficié d'une prolongation ? *

- ( ) OUI, extension avec coût
- (•) OUI, extension sans coût
- ( ) OUI, extensions avec et sans coût
- ( ) NON, pas d'extensions

Ce projet demandera-t-il une prolongation ? *

- ○ OUI, extension avec coût
- ○ OUI, extension sans coût
- ○ OUI, extensions avec et sans coût
- ◉ NON, pas d'extensions

Ce projet soumettra-t-il une demande de transfert de fonds (FTR) au cours des six prochains mois ? *

- ○ Oui
- ◉ Non

Dans l'affirmative, vers quel mois prévoyez-vous présenter la demande ? *

- ○ Janvier
- ○ Février
- ○ Mars
- ○ Avril
- ○ Mai
- ○ Juin
- ○ Juillet
- ○ Août
- ○ Septembre
- ○ Octobre
- ○ Novembre
- ○ Décembre

La date de fin du projet actuel est-elle dans 6 mois ? *

- ◉ Oui
- ○ Non

Les fonds sont-ils versés soit dans un fonds fiduciaire national ou régional ? *

- ○ Oui
- ◉ Non

Si oui, veuillez sélectionner lequel *

- ○ Fonds Fiduciare National
- ○ Fonds Fiduciare Régional

Récipiendaire

L'agende coordinatrice est-elle une agence de l'ONU ou une entité non onusienne ? *

- (●) Entité de l'ONU
- ( ) Entité non ONU

Veuillez sélectionner l'agence coordinatrice *

- ( ) PNUD : Programme des Nations unies pour le développement
- ( ) OIM : Organisation internationale pour les migrations
- ( ) UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance
- (●) BHCDH : Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
- ( ) UNWOMEN : Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- ( ) UNHCR : Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
- ( ) UNFPA : Fonds des Nations unies pour la population
- ( ) FAO : Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
- ( ) PAM : Programme alimentaire mondial
- ( ) UNHABITAT : Programme des Nations Unies pour les établissements humains
- ( ) UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
- ( ) PNUE : Programme des Nations Unies pour l'environnement
- ( ) OIT : Organisation internationale du travail
- ( ) OMS : Organisation mondiale de la santé
- ( ) OPS/OMS
- ( ) FENU : Fonds d'équipement des Nations Unies
- ( ) UNODC : Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
- ( ) UNOPS : Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
- ( ) ONUDI : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
- ( ) ITC : Centre du commerce international
- ( ) Département des opérations de paix de l'ONU
- ( ) Autre, Precisez

Autre, veuillez préciser *

Y a-t-il d'autres récipiendaires pour ce projet ? *

- ( ) Aucun autre récipiendaires
- (●) Oui, Autres récipiendaires de l'ONU uniquement
- ( ) Oui, Autres récipiendaires non l'ONU uniquement
- ( ) Oui, Autres récipiendaires de L'ONU et non-ONU

Veuillez sélectionner d'autres récipiendaires des Nations Unies *

Vous pouvez sélectionner plusieurs

- [ ] PNUD : Programme des Nations unies pour le développement
- [ ] OIM : Organisation internationale pour les migrations
- [x] UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance
- [ ] BHCDH : Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
- [ ] UNWOMEN : Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- [ ] UNHCR : Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
- [ ] UNFPA : Fonds des Nations unies pour la population
- [ ] FAO : Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
- [ ] PAM : Programme alimentaire mondial
- [ ] UNHABITAT : Programme des Nations Unies pour les établissements humains
- [x] UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
- [ ] PNUE : Programme des Nations Unies pour l'environnement
- [ ] OIT : Organisation internationale du travail
- [ ] OMS : Organisation mondiale de la santé
- [ ] OPS/OMS
- [ ] FENU : Fonds d'équipement des Nations Unies
- [ ] UNODC : Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
- [ ] UNOPS : Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
- [ ] ONUDI : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
- [ ] ITC : Centre du commerce international
- [ ] Département des opérations de paix de l'ONU
- [ ] Autre, Precisez

Autre, veuillez préciser *

Veuillez sélectionner d'autres récipiendaires non-ONU *

- [ ] ACTED
- [ ] Action Aid UK
- [ ] AAITG (ActionAid the Gambia)
- [ ] AEDE
- [ ] African Centre for the Constructive Resolution of Disputes (ACCORD)
- [ ] Agence de Coopération et de Recherche pour le Développement (ACORD)
- [ ] American Friends Service Committee (AFSC)
- [ ] Avocats Sans Frontières
- [ ] Avocats Sans Frontières Belgium
- [ ] Avocats sans frontières Canada
- [ ] Ayuda en Accion
- [ ] BIRN - Balkan Investigative Reporting Network
- [ ] BIOM -Youth Ecological Movemen
- [ ] CARE International UK
- [ ] Centre d'étude et de coopération internationale (CECI) - BF
- [ ] Christian Aid Ireland
- [ ] COIPRODEN
- [ ] Concern Worldwide
- [ ] Conexion Guatemala
- [ ] COOPI - Cooperazione Internazionale
- [ ] CORD Burundi
- [ ] CORDAID
- [ ] Corporacion Sisma Mujer
- [ ] CRS - Catholic Relief Services
- [ ] DanChurchAid
- [ ] Danish Refugee Council
- [ ] EQUITAS
- [ ] Fund for Congolese Women
- [ ] Fundacion Estudios Superior (FESU)
- [ ] Fundación Mi Sangre (FMS)
- [ ] Fundación Nacional para el Desarrollo de Honduras (FUNADEH)
- [ ] Fundación para la Libertad de Prensa (FLIP)
- [ ] Geneva Centre for Security Sector Governance (DCAF)
- [ ] HELVETAS Swiss Intercooperation
- [ ] Humanity & Inclusion (HI)
- [ ] ICTJ (International Center for Transitional Justice)
- [ ] Instituto Holandes para Democracia Multipartidaria (NIMD)
- [ ] Integrity Watch
- [ ] International Alert
- [ ] International Rescue Committee
- [ ] Interpeace
- [ ] Kvinna till Kvinna Foundation
- [ ] Life and Peace Institute (LPI)
- [ ] MDG-EISA - Institut Electoral pour une Démocratie Durable en Afrique (EISA), bureau de Madagascar
- [ ] Mercy Corps
- [ ] MLAL - ProgettoMondo
- [ ] MSIS-TATAO
- [ ] NIMD (Netherlands Institute for Multiparty Democracy)
- [ ] Nonviolent Peaceforce
- [ ] Norwegian Refugee Council (NRC)
- [ ] Nile Sustainable Development Organization - NSDO
- [ ] OCNH-Organisation des Citoyens pour une Nouvelle Haïti
- [ ] OIKOS
- [ ] ONG Adkoul - ONG Adkoul
- [ ] ONG AZHAR
- [ ] OXFAM
- [ ] Peace Direct
- [ ] Plan International
- [ ] PNG UN Country Fund
- [ ] Red de Instituciones por los Derechos de la Niñez
- [ ] ROI - Roza Otunbayeva Initiati
- [ ] Saferworld
- [ ] Sampan'Asa Momba ny Fampandrosoana (SAF/FJKM)
- [ ] Save the Children
- [ ] Search for Common Ground (SFCG)
- [ ] SIHA (Strategic Initiative for Women in the Horn of Africa)
- [ ] SismaMujer
- [ ] SOS Sahel Sudan
- [ ] Stichting Impunity Watch
- [ ] Tearfund
- [ ] The Carter Center, Inc.
- [ ] Trocaire
- [ ] War Child
- [ ] War Childhood Museum (WCM)
- [ ] World Vision International
- [ ] World Vision Myanmar
- [ ] ZOA
- [ ] blank_placeholder
- [ ] Autre, Precisez

Autre, veuillez préciser *

Partenaires de mise en oeuvre

À combien de partenaires de mise en œuvre le projet a-t-il transféré de l'argent depuis **le début du projet** ?

3

À combien de partenaires de mise en oeuvre est-ce que le projet a transféré de l'argent **durant l'année civile en cours** (pour les rapports de juin: janvier a-juin ; pour les rapports de novembre: janvier a-décembre (prévu) ; pour les rapports finaux: durée totale du projet) ?

3

Merci d'énumérer chacun des partenaires de mise en œuvre et les montants transférés (en dollar USD) à chaque partenaire, tant depuis le début du projet, que plus particulièrement durant de l'année civile en cours ?

Veuillez selectionner le type d'organisation *

- ( ) Associations Nationales de Jeunes
- ( ) Associations Nationales de Femmes
- ( ) Autres Associations Nationales de la société civile
- ( ) Associations sous-nationales de jeunes
- ( ) Associations sous-nationales de femmes
- ( ) Autres Associations Sous-Nationales de la société civile
- ( ) Organisations régionales de la société civile
- ( ) Organisations Régionales
- ( ) ONGs Internationales
- (•) Entité gouvernementale
- ( ) OSC nationale des femmes et des jeunes
- ( ) OSC infranationale des femmes et des jeunes
- ( ) Autre

Autre, veuillez préciser

Quel est le nom du partenaire de mise en oeuvre? *

Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS)

Quel montant total est prévu (en USD) d'être versé à ce partenaire de mise en œuvre, **pour la durée totale du projet** ? *

Veuillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

95000

Quel est le montant total (en USD) versé au partenaire chargé de la mise en œuvre **depuis le début du projet** ? *

Veuillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

94348.27

Quel est le montant total (en USD) versé au partenaire chargé de la mise en œuvre **durant l'année civile en cours**? *

Veuillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

49781.01

Décrivez brièvement les activités principales menés par le partenaire durant l'année civile en cours *

Veuillez limiter votre réponse à 1500 caractères

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) coordonne et impulse les activités de renforcement de capacités des jeunes défenseurs-ses des droits humains (Observatoire National des Droits Humains (ONDH) et les jeunes mobilisateurs U-reports, jeunes membres des Comités de Paix) en termes de l'approche T-MIOVA qui est l'outil d'engagement et de participation des jeunes au niveau communautaire, y compris les aspects de plaidoyer et d'interaction avec les autorités et influenceurs locaux.
Le MJS dirige également la mise en place d'espace civique comme les groupements communautaires de jeunes ou "Vondron'ny Tanora eny Ifotony" (VTI) qui développent des plans d'action (PACT) en faveur des droits humains et de la consolidation de la paix présentés au niveau des autorités à travers des dialogues intergénérationnels pour l'engagement de ces derniers et qui sont désormais mis en œuvre sur le terrain au bénéfice des communautés.

2

Merci d'énumérer chacun des partenaires de mise en œuvre et les montants transférés (en dollar USD) à chaque partenaire, tant depuis le début du projet, que plus particulièrement durant de l'année civile en cours ?

Veuillez selectionner le type d'organisation *

- (●) Associations Nationales de Jeunes
- ( ) Associations Nationales de Femmes
- ( ) Autres Associations Nationales de la société civile
- ( ) Associations sous-nationales de jeunes
- ( ) Associations sous-nationales de femmes
- ( ) Autres Associations Sous-Nationales de la société civile
- ( ) Organisations régionales de la société civile
- ( ) Organisations Régionales
- ( ) ONGs Internationales
- ( ) Entité gouvernementale
- ( ) OSC nationale des femmes et des jeunes
- ( ) OSC infranationale des femmes et des jeunes
- ( ) Autre

Autre, veuillez préciser

Quel est le nom du partenaire de mise en oeuvre? *

Observatoire National des Droits Humains (ONDH)

Quel montant total est prévu (en USD) d'être versé à ce partenaire de mise en œuvre, **pour la durée totale du projet** ? *

Veuillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

245000

Quel est le montant total (en USD) versé au partenaire chargé de la mise en œuvre **depuis le début du projet** ? *

Veuillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

195999.74

Quel est le montant total (en USD) versé au partenaire chargé de la mise en œuvre **durant l'année civile en cours**? *

Veuillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

97999.87

Décrivez brièvement les activités principales menés par le partenaire durant l'année civile en cours *

Veuillez limiter votre réponse à 1500 caractères

L'Observatoire National des Droits Humains (ONDH) renforce les capacités de monitoring, d'autoprotection et d'empowerment des jeunes, notamment des filles, des femmes et des minorités, à travers des formations, des campagnes de sensibilisation et la création de contenus.
L'ONDH favorise la participation active et sécurisée des jeunes dans l'espace civique, en instaurant des mécanismes de dialogue, des réseaux de protection et des comités locaux avec les institutions.
Enfin, l'ONDH développe des dispositifs durables comme un fonds d'appui juridique, des podcasts, des compétences en montage de projets sensibles au genre, et des outils de suivi participatif intégrant les jeunes à chaque étape.

Merci d'énumérer chacun des partenaires de mise en œuvre et les montants transférés (en dollar USD) à chaque partenaire, tant depuis le début du projet, que plus particulièrement durant de l'année civile en cours ?

Veuillez selectionner le type d'organisation *

- ( ) Associations Nationales de Jeunes
- ( ) Associations Nationales de Femmes
- ( ) Autres Associations Nationales de la société civile
- ( ) Associations sous-nationales de jeunes
- ( ) Associations sous-nationales de femmes
- ( ) Autres Associations Sous-Nationales de la société civile
- ( ) Organisations régionales de la société civile
- ( ) Organisations Régionales
- ( ) ONGs Internationales
- ( ) Entité gouvernementale
- ( ) OSC nationale des femmes et des jeunes
- ( ) OSC infranationale des femmes et des jeunes
- (•) Autre

Autre, veuillez préciser

Organisation-Non Gouvernementale Nationale

Quel est le nom du partenaire de mise en oeuvre? *

Ilontsera

Quel montant total est prévu (en USD) d'être versé à ce partenaire de mise en œuvre, **pour la durée totale du projet** ? *

Veuillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

20000

Quel est le montant total (en USD) versé au partenaire chargé de la mise en œuvre **depuis le début du projet** ? *

Veuillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

19662.02

Quel est le montant total (en USD) versé au partenaire chargé de la mise en œuvre **durant l'année civile en cours**? *

Veuillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

19662.02

Décrivez brièvement les activités principales menés par le partenaire durant l'année civile en cours *

Veuillez limiter votre réponse à 1500 caractères

L'ONG Ilontsera a organisé des rencontres avec les ministères de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, ainsi que de la Communication et de la Culture, afin d'élaborer une stratégie nationale d'éducation aux médias et à l'information pour lutter contre la désinformation chez les jeunes.
Elle a formé des éducateurs et des formateurs de jeunes à l'éducation aux médias et à l'information.
Elle a également mis en œuvre une campagne nationale de sensibilisation à l'éducation aux médias et à l'information.

Rapportage financier

» Taux d'Implementation par récipiendaire

Veuillez indiquer les montants totaux en dollars US alloués à chaque organisation récipiendaire
Veuillez indiquer le montant du budget initial, le montant transféré à ce jour et l'estimation des dépenses par récipiendaire.

*Veuillez vous assurer que vous saisissez le montant correct. Toutes les valeurs doivent être saisies en **Dollars US**.*

Pour les projets transfrontaliers, regroupez les montants par agences, même s'il s'agit de différents bureaux pays. Vous aurez l'occasion de partager un budget plus détaillée dans la prochaine section.

Récipiendaire	"**Budget total du projet** (en full US $) *Veuillez indiquer le budget total tel qu'il figure dans le document de projet en dollars US.*	**Transferts à ce jour** (en full US $) *Veuillez indiquer le montant total transféré à chaque bénéficiaire à ce jour en dollars US*	"**Dépenses à ce jour** (en full US $) *Veuillez indiquer le montant approximatif dépensé à ce jour en dollars US*	**Taux de mise en œuvre en pourcentage du budget total** *(calculé automatiquement)*

BHCDH : Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme	1067230.84	1067230.84	617112.8	57.82%
				%
UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance	355240	355240	314266.47	88.47%
UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	577529.29	577529.29	438627.77	75.95%
				%
				%
				%

	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
	*	*	*	%
TOTAL	**2000000.13**	**2000000.13**	**1370007.04**	**68.5%**

Le taux d'exécution approximatif en pourcentage du budget total du projet, sur la base des valeurs saisies dans la matrice ci-dessus, est de **68.5%**. Pouvez-vous confirmer que ce chiffre est correct ? *

- ○ Correct
- ◉ Incorrect

Si c'est incorrect, veuillez indiquer le taux d'exécution approximatif en %. *

87.67

» Budgétisation sensible au genre

*

Indiquez quel **pourcentage (%)** du budgetcontribue à l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes (GEWE) tel que mentionné dans le document du projet?

54

*

Le montant du budget contribuant à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes (GEWE) sur la base du pourcentage indiqué ci-dessus et du budget total du projet est de **$US 1080000.07**. Pouvez-vous confirmer que ce montant est correct ?

- (●) Correct
- ( ) Incorrect

*

Si ce n'est pas le cas, veuillez indiquer le *montant du budget* alloué à GEWE en dollars US.

*

Le montant dépensé à ce contribuant à l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes est de **$US 739803.8**. Ce montant est-il correct ?

- (●) Correct
- ( ) Incorrect

*

Si c'est incorrect, veuillez écrire le *montant dépensé à ce jour* pour GEWE en dollars US

*

JOINDRE LE BUDGET EXCEL DU PROJET MONTRANT LES DÉPENSES APPROXIMATIVES ACTUELLES.
Les modèles de budget sont disponibles ici

Rapport_Financier_Semestriel_RAM2_20260615_vf_net-14_47_39.xlsx

Marqueurs de projet

*

Veuillez sélectionner le marqueur de genre associé à ce projet.

- ( ) Score 1 pour les projets qui contribuent d'une manière ou d'une autre à l'égalité des sexes, mais pas de façon significative (moins de 30 % du budget total pour GEWE).
- (●) Score 2 pour les projets dont l'égalité de genre est un objectif important et qui allouent entre 30 et 79% du budget total du projet à GEWE.
- ( ) Score 3 pour les projets dont l'égalité des sexes est un objectif principal et qui allouent au moins 80 % du budget total du projet à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes (GEWE

*

Veuillez sélectionner le marqueur de risque associé à ce projet.

- ( ) Marqueur de risque 0 = risque faible pour l'atteinte des résultats
- ( ) Marqueur de risque 1 = risque moyen pour l'atteinte des résultats
- (●) Marqueur de risque 2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

Veuillez sélectionner le domaine de priorite de l'intervention (PBF Focus Area) associé à ce projet *

- ( ) (1.1) Réforme du secteur de la sécurité
- ( ) (1.2) État de droit
- ( ) (1.3) Démobilisation, désarmement et réintégration
- ( ) (1.4) Dialogue politique
- ( ) (2.1) Réconciliation nationale
- ( ) (2.2) Gouvernance démocratique
- (•) (2.3) Prévention/gestion des conflits
- ( ) (3.1) Emploi
- ( ) (3.2) Accès équitable aux services sociaux
- ( ) (4.1) Renforcement des capacités nationales essentielles de l'État
- ( ) (4.2) Extension de l'autorité de l'État/administration locale
- ( ) (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix (y compris les secrétariats des FBP)

Le projet fait-il partie d'une ou plusieurs fenêtres prioritaires du PBF? *

Vous pouvez sélectionner plusieurs

- [ ] Initiative de promotion du genre
- [x] Initiative de promotion de la jeunesse
- [ ] Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)
- [ ] Projet transfrontalier ou régional
- [ ] Aucune

Comité de pilotage et Inteactions acec le gouvernement

Est-ce qu'un comité de pilotage actif existe pour ce projet? *

- (●) Oui
- ( ) Non

Si oui, veuillez indiquer le nombre de rencontres du comité de pilotage de projet au cours des 6 derniers mois

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

La cinquième réunion du comité de projet a été organisée au Palais des Sports Mahamasina, Antananarivo, le vendredi 10 avril 2026, sous la Présidence du nouveau Secrétaire Général du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Cette réunion a permis de présenter l'état d'avancement du projet notamment l'évolution des indicateurs, les défis opérationnels et la stratégie de pérennisation des acquis du projet. Le Comité du projet a salué les efforts déployés par l'équipe dans l'atteinte des résultats et des indicateurs. Toutefois, les membres du Comité ont exprimé leurs inquiétudes quant à la possibilité d'atteindre 100 % des indicateurs dans les délais impartis, en raison de certains facteurs externes, notamment les changements fréquents des responsables institutionnels. Ces changements affectent la continuité et la fluidité du traitement des cas de préoccupations liées aux droits humains rapportés par les jeunes observateurs. Différentes recommandations ont été formulées par le Comité de projet. Il a notamment été convenu que le Ministère de la Jeunesse et des Sports, à travers son Secrétaire Général, organise une rencontre avec le Ministère de l'Intérieur et le Ministère de la Justice afin de discuter des mesures visant à renforcer et stabiliser la collaboration interministérielle avec les structures mises en place par le projet (Observatoire National des Droits Humains (ONDH) et Comités de paix), ainsi qu'à assurer la pérennisation de cette collaboration malgré les changements de responsables institutionnels. La stratégie de pérennisation a également été présentée et discutée. Les échanges ont notamment porté sur le maintien des numéros verts dédiés au signalement et au rapportage des préoccupations liées aux droits humains, ainsi que sur l'analyse des possibilités de poursuivre le fonds d'appui à la protection des défenseur.e.s des droits humains au-delà de la durée du projet. Par ailleurs, le Comité a décidé d'exiger l'élaboration d'une projection budgétaire détaillée pour les trois derniers mois du projet, afin de mieux sécuriser l'atteinte des objectifs et d'améliorer la visibilité sur l'exécution financière. Il a également été convenu de renforcer le suivi des performances, notamment à travers la désagrégation des données par région et la mise en place d'un accompagnement intensif de l'ONDH, afin d'accélérer la mise en œuvre et de consolider les résultats avant la clôture du projet.

Veuillez fournir une brève description des interactions du projet auprès du gouvernement. Merci de préciser les niveaux de gouvernement avec lesquels le projet a interagi. *

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), à travers son Secrétariat Général, a joué un rôle clé dans la coordination stratégique du projet et la co-présidence du Comité de projet avec le HCDH. Lors de ce comité, le nouveau Secrétaire Général a réaffirmé l'engagement du Ministère à soutenir et consolider les acquis du projet. La Direction de la Planification et du Suivi-Evaluation (DPSE) a assuré un appui technique et opérationnel à l'équipe du projet en termes de coordination et suivi de la mise en œuvre, notamment via la mobilisation des neuf Directions Régionales de la Jeunesse et des Sports (DRJS), en collaboration avec les réseaux de jeunes défenseur·e·s des droits humains. Par ailleurs, la Direction de la Jeunesse et du Rayonnement International (DJRI) a promu les droits humains auprès des jeunes à travers des sessions de sensibilisation au QG Tanora, Antananarivo.

Dans le cadre de la mobilisation des jeunes leaders, les groupements communautaires des jeunes ou Vondron'ny Tanora eny Ifotony (VTI) et les Jeunes Défenseur·e·s des Droits Humains (JDDH), la DPSE collabore avec la Direction du Civisme, de la Paix et du Développement Durable (DCPDD) et la Cellule de Coordination du Mouvement Associatif des Jeunes (CCMAJ), qui coordonne l'engagement des Conseils Communaux de la Jeunesse dans les 9 localités du projet

Avec le Ministère de la Communication et de la Culture (MCC) et le PNUD, le projet a appuyé six consultations régionales sur la réforme des lois sur la liberté d'expression, mobilisant 300 participants. Ces ateliers ont permis de présenter les propositions aux acteurs médiatiques et de recueillir leurs recommandations pour un processus inclusif. Le projet a aussi soutenu l'intégration du genre et inclusion dans les propositions de réforme. Un consultant international mobilisé par l'UNESCO a ainsi appuyé le Comité Ad'hoc et le Ministère dans la révision des textes restrictifs des libertés fondamentales. Les recommandations consolidées contribuent au renforcement de la liberté d'expression et des garanties démocratiques à Madagascar. Des propositions de réforme sont aussi en cours d'élaboration avec l'Assemblée Nationale.

Pour le renforcement de l'État de droit, une collaboration entre la Médiature de la République de Madagascar et l'Observatoire National des Droits Humains (ONDH) est soutenue à travers une mission conjointe dans la région SAVA du 20 au 24 avril 2026. Mise en œuvre avec les Observatoires Régionaux des Droits Humains (ORDH), elle a traité des préoccupations liées aux droits humains et aux tensions avec les Forces de Défense et de Sécurité à Vohemar et Antalaha. Des équipes ont recueilli les plaintes, documenté les cas de préoccupations et sensibilisé les autorités et les communautés, grâce à l'appui du projet. Cette collaboration a également renforcé la protection des défenseur·e·s des droits humains et la redevabilité institutionnelle via des recommandations stratégiques aux autorités compétentes.

Partie I : AVANCEMENT GLOBAL DU PROJET

NOTES POUR REMPLIR LE RAPPORT:

- Évitez les acronymes et le jargon des Nations Unies, utilisez un langage général / commun.
- Décrivez ce que le projet a fait dans la période de rapport, plutôt que les intentions du projet.
- Soyez aussi concret que possible. Évitez les discours théoriques, vagues ou conceptuels.
- Veillez à ce que l'analyse et l'évaluation des progrès du projet tiennent compte des spécificités du sexe et de l'âge.
- Dans le tableau de résultats, soyez concis: vous avez 3000 caractères, incluant les espaces pour vos réponses.

Veuillez évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre des éléments suivant

Contractualisation des partenaires *

- ○ Ne pas commencé
- ○ Commencé
- ○ Partiellement commencé
- ◉ Complété
- ○ Pas Applicable

Recrutement d'équipe *

- ○ Ne pas commencé
- ○ Commencé
- ○ Partiellement commencé
- ◉ Complété
- ○ Pas Applicable

Collection de lignes de base *

- ○ Ne pas commencé
- ○ Commencé
- ○ Partiellement commencé
- ◉ Complété
- ○ Pas Applicable

Identification des bénéficiaires *

- ○ Ne pas commencé
- ○ Commencé
- ○ Partiellement commencé
- ◉ Complété
- ○ Pas Applicable

Fournissez toute information descriptive supplémentaire relative à l'état global de mise en œuvre du projet en termes de cycle de mise en œuvre, y compris si toutes les activités préparatoires ont été achevées (par exemple, contractualisation des partenaires, recrutement du personnel etc.) *

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Le projet poursuit sa mise en œuvre conformément au cycle opérationnel de janvier à juin 2026. Les principales étapes préparatoires ont été achevées, notamment la mise en place des dispositifs de coordination, la consolidation des partenariats institutionnels et l'opérationnalisation des mécanismes de suivi. Les structures de gouvernance, impliquant les agences de mise en œuvre (HCDH, UNESCO et UNICEF), les partenaires institutionnels et associatifs ainsi que les acteurs étatiques, sont pleinement fonctionnelles et assurent une coordination efficace aux niveau national et dans les 9 régions d'intervention.

La période a été marquée par une dynamique de consolidation des acquis et de structuration progressive des interventions, avec un renforcement des cadres de collaboration entre institutions publiques, organisations de la société civile et réseaux de jeunes, aux niveau central et déconcentré. Les dispositifs de coordination avec les structures étatiques et les réseaux de jeunes défenseurs des droits humains (ORDH, Comités de paix, VTI, T-Miova, etc.) ont permis de maintenir l'alignement et le suivi régulier des activités.

L'état des lieux de l'espace civique a été finalisé et le rapport provisoire est en cours de validation. Il constitue une base de référence pour la poursuite des interventions, notamment la finalisation du guide d'autoprotection des jeunes et du guide sur les droits humains et l'espace civique destiné aux Forces de Défense et de Sécurité (FDS). Il met en évidence les enjeux liés au cadre juridique et institutionnel et aux conditions d'exercice des libertés fondamentales.

Par ailleurs, des activités phares ont renforcé les capacités des jeunes et des réseaux communautaires dans les neuf régions : 517 jeunes formés au leadership et empowerment féminin (L&EF) et 50 jeunes au montage de projet et mobilisation des ressources, ainsi que la mise en place de quatre cadres de dialogue entre jeunes et institutions. Le projet a également appuyé les processus nationaux de réforme de la liberté d'expression, notamment via les consultations régionales conduites avec le Ministère de la Communication et de la Culture (MCC) et le PNUD. Par ailleurs, des actions concrètes d'investigation et de documentation des situations de droits humains ont été menées avec les institutions nationales telles que la Médiature de la République, contribuant au renforcement des mécanismes de protection des droits humains.

Le versement tardif de la deuxième tranche de financement, entraînant une absence de fonds entre juillet et décembre 2025, a constitué un défi pour la mise en œuvre et l'atteinte des résultats, malgré l'extension sans coût accordée. Ainsi, les activités prévues en 2025 ont été reportées pour ce premier semestre 2026. Des ajustements sont en cours concernant la subvention à l'Observatoire National des Droits Humains (ONDH) afin d'assurer une mise en œuvre plus efficiente et maximiser les impacts.

Dans l'ensemble, la période reflète une accélération de la mise en œuvre pour rattraper les retards, avec une consolidation progressive des dispositifs institutionnels et opérationnels et une finalisation structurée des activités du projet.

Décrire les principaux progrès réalisés au cours de la période considérée (pour les rapports de juin: janvier-juin ; pour les rapports de novembre: janvier-décembre (prévu) ; pour les rapports finaux: durée totale du projet). Prière de ne pas énumérer toutes les activités individuelles). Si le projet commence à faire / a fait une différence au niveau des résultats, fournissez des preuves spécifiques pour les progrès (quantitatifs et qualitatifs) et expliquez comment cela a un impact sur le contexte politique et de consolidation de la paix.

Le projet est-il sur la bonne voie pour que les produit soient achevés dans les délais prévus, comme indiqué dans le plan de travail ? *

- (●) Oui
- ( ) Non

Si non, veuillez fournir une explication *

Veuillez limiter votre réponse à 6000 caractères

*

Résumé de progrès

Veuillez limiter votre réponse à 6000 caractères

Au cours de la période de janvier à juin 2026, le projet a enregistré des progrès consolidés qui traduisent l'atteinte effective des principaux produits attendus. A ce stade du cycle de mise en œuvre, les résultats planifiés sont globalement réalisés et les interventions se concentrent principalement sur la consolidation et la capitalisation des acquis, la collecte d'indicateurs finaux et la documentation des effets ainsi que le renforcement de la pérennisation des mécanismes mis en place. Les dispositifs opérationnels et institutionnels sont pleinement fonctionnels et ont permis d'ancrer les changements au niveau communautaire et institutionnel dans les zones d'intervention.

Le Résultat 1 relatif au renforcement de l'autoprotection des jeunes dans l'espace civique est atteint à 100%. Les capacités en leadership collectif de 517 jeunes, dont 89% des jeunes filles ont été significativement renforcées et les mécanismes communautaires de protection et de participation des femmes sont opérationnels. L'étude sur l'espace civique, finalisée, constitue une base de référence consolidée ayant orienté les interventions et renforcé la compréhension des dynamiques structurelles de l'espace civique. Les outils d'autoprotection à l'instar du guide d'autoprotection des jeunes défenseur.e.s des droits humains sont en cours de finalisation et les réseaux de jeunes défenseur·es sont désormais en place et fonctionnels, contribuant à une amélioration durable de la résilience des jeunes face aux risques liés à l'espace civique.
Par ailleurs, l'appui à 38 initiatives des groupements communautaires des jeunes ou Vondron'ny Tanora Ifotony (VTI) et à 20 plans d'actions élaborés par les bénéficiaires des formations TMiova a contribué au renforcement de l'engagement communautaire des jeunes et à la transformation des acquis des formations en actions concrètes au niveau local. En complément, la participation citoyenne, la culture de paix et d'inclusion de 450 jeunes, dont 300 jeunes filles issus des 9 chefs-lieux de mise en œuvre du projet, ont été promues.

Le Résultat 2 relatif au renforcement des passerelles de dialogue et de collaboration entre jeunes et institutions est atteint à 77%. Les mécanismes de dialogue mis en place entre jeunes, autorités locales et institutions étatiques sont opérationnels et régulièrement déployés, contribuant à une amélioration durable de la confiance et de la collaboration entre acteurs locaux au niveau de 9 régions cibles. Les capacités des institutions étatiques, y compris les forces de sécurité (FDS), ont été renforcées en matière de droits et de gestion de l'espace civique, favorisant des pratiques plus conformes aux normes de protection et à la prévention des tensions. Par ailleurs, parmi les 1874 cas signalés et corroborés comme préoccupations en matière de droits humains 51% sont traités par les autorités compétentes saisies, ce qui témoigne d'une amélioration de la prise en charge et du passage à l'action. Les consultations menées auprès de 234 journalistes, parlementaires, jeunes et organisations de la société civile sur la liberté d'expression ont permis de structurer un cadre de réflexion partagé sur les réformes nécessaires et d'alimenter le dialogue avec les institutions sur la protection des acteurs de l'espace civique. Le projet a aussi contribué au renforcement des capacités de 450 jeunes, dont 202 jeunes filles, en matière de redevabilité et de participation citoyenne. Cette dynamique a permis la mise en place de groupes d'écoute communautaire dans les six chefs-lieux des anciennes provinces, réunissant chacun 25 jeunes et favorisant une meilleure prise en compte des perceptions et préoccupations des jeunes dans la mise en œuvre des actions du projet.

Le Résultat 3 relatif à la pérennisation des mécanismes de protection et de l'engagement des jeunes est également atteint à 100%, avec la mise en place et l'opérationnalisation effective des dispositifs de protection et de participation. Le fonds d'appui juridique et judiciaire est pleinement fonctionnel et a permis la prise en charge de 16 cas de représailles visant des jeunes défenseur·es entre septembre 2025 et mai 2026, illustrant l'efficacité du mécanisme de réponse et de protection. Les capacités des jeunes en matière de montage de projets et de mobilisation de ressources sont renforcées, et trois réseaux disposent désormais de documents de projets ou de notes conceptuelles structurés en phase de consolidation ou de demande de financement.
La mise en place du mécanisme de suivi communautaire a contribué au renforcement des mécanismes locaux de redevabilité et de participation des jeunes. Les groupes d'écoute de jeunes mis en place dans les neuf localités d'intervention permettent désormais de mieux prendre en compte les perceptions et préoccupations des jeunes sur la mise en œuvre du projet, tout en favorisant une meilleure adaptation des actions et services aux attentes des bénéficiaires.
Dans l'ensemble, ces résultats ont contribué à des changements qualitatifs significatifs dans le contexte politique et de consolidation de la paix, notamment à travers le renforcement du dialogue entre institutions et jeunes, l'amélioration des mécanismes de protection des défenseur·es des droits humains et des journalistes et une

meilleure appropriation de la participation active des femmes et des minorités et des principes de gouvernance inclusive au niveau local.
Compte tenu du niveau d'avancement du cycle, les produits du projet sont considérés comme atteints, la période restante étant essentiellement dédiée à la clôture opérationnelle, à la capitalisation et à la documentation des acquis.

Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat *

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Les évolutions observées au cours de la période de janvier à juin 2026 montrent une participation croissante des jeunes femmes dans les espaces communautaires, associatifs et citoyens, y compris dans des contextes où leur présence demeurait auparavant limitée. Les capacités renforcées en leadership collectif, prise de parole en public, masculinité positive et plaidoyer et surtout sur les droits des femmes et des minorités favorisent une plus grande visibilité des jeunes femmes comme actrices de changement et de cohésion sociale au niveau local.
Un réseau de 22 jeunes formateurs et formatrices issus de l'Observatoire National des Droits Humains (ONDH) a permis de déployer des formations en leadership et empowerment féminin dans les 9 régions d'intervention auprès de 225 bénéficiaires directs, qui ont ensuite répliqué les acquis dans leurs districts respectifs, touchant plus de 270 personnes additionnelles. Au total, plus de 517 jeunes ont été touchés directement et indirectement par les actions de renforcement des capacités, avec un taux de participation féminine de 89 %.
Les dynamiques de mentorat, de solidarité et de protection mises en place contribuent progressivement à renforcer la confiance des jeunes femmes dans leur capacité à participer aux espaces civiques et à défendre leurs droits. Cette évolution s'accompagne d'une implication plus active des jeunes femmes en tant que leaders dans les initiatives communautaires, les réseaux de jeunes et les mécanismes locaux de dialogue.
L'implication de jeunes hommes dans les dynamiques de promotion des droits des femmes et des minorités contribue également à encourager des formes de masculinité positive et à réduire certaines résistances sociales liées aux normes de genre. Les approches adoptées prennent en compte les vulnérabilités spécifiques auxquelles sont confrontées les jeunes femmes et les minorités afin d'éviter les risques de stigmatisation ou d'exclusion.

Le projet est-il en cours de mise en œuvre depuis 1+ an ? *

- (●) Oui
- ( ) Non

POUR LES PROJETS DE 1+ AN EN COURS DE MISE EN ŒUVRE UNIQUEMENT :

Le projet démontre-t-il des résultats en matière de consolidation de la paix (au niveau des résultats du projet) ? *

Au niveau des résultats de la consolidation de la paix, y-a-t-il des résultats obtenus au niveau sociétal ou structurel, y compris des changements d'attitudes, de comportements ou d'institutions.

- (●) Oui
- ( ) Non

Dans l'affirmative, veuillez fournir des exemples de résultats concrets en matière de consolidation de la paix *

Veuillez limiter votre réponse à 6000 caractères

Les résultats observés pendant la période de janvier à juin 2026 indiquent des changements progressifs mais significatifs au niveau des dynamiques sociales et institutionnelles dans les 9 régions et 36 districts d'intervention, traduisant une amélioration de la cohésion sociale et du dialogue entre jeunes, communautés et institutions étatiques. Les espaces civiques locaux tels que les dialogues réguliers, les comités de paix et les Conseils Communaux de la jeunesse (CCJ) sont de plus en plus perçus et utilisés comme des cadres légitimes de dialogue, contribuant à réduire les tensions liées à la faible redevabilité des institutions entrainant une défiance citoyenne, à l'exclusion et aux déficits de communication entre acteurs locaux.

On observe également une évolution des comportements et des pratiques sociales, avec une implication plus affirmée des jeunes dans les mécanismes de signalement (298 jeunes), d'écoute (18 jeunes), et de dialogue et de prévention des conflits (54 jeunes). Cette participation accrue contribue à renforcer des approches plus inclusives et non conflictuelles de traitement des cas de préoccupation des droits humains et de prévention des conflits, tout en consolidant le rôle des jeunes comme acteurs et actrices majeurs de cohésion sociale et de médiation au niveau local. Par exemple, dans la région Haute Matsiatra et Menabe, une collaboration directe et fluide est observée entre les jeunes membres du comité de paix, l'Observatoire National des Droits Humains (ONDH), les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et plusieurs acteurs institutionnels locaux avec une réunion régulière pour le traitement des cas signalés nécessitant un traitement conjoint. Dans la région DIANA, les autorités étatiques telles que les Chefs de Fokontany, Chefs de Districts et Chefs de Région acceptent de recevoir les jeunes bénévoles communautaires de l'ONDH ayant confiance en leurs actions de promotion des droits humains.

Les relations entre jeunes et autorités locales connaissent une amélioration progressive, marquée par une intensification des échanges et une meilleure prise en compte des préoccupations liées aux droits humains, à la participation citoyenne et à la gouvernance locale, notamment grâce aux consultations nationales qui se sont tenues sur la thématique de la liberté d'expression. Cette évolution contribue à réduire les logiques de confrontation et à renforcer des dynamiques de collaboration plus constructives, favorisant un environnement social plus stable au niveau communautaire.

Au niveau institutionnel et communautaire, les mécanismes de protection et de solidarité autour des jeunes défenseur·es des droits humains contribuent à renforcer le sentiment de sécurité et la confiance dans les dispositifs de recours. La capacité de réponse collective face aux situations de préoccupation des droits humains améliore la crédibilité perçue des mécanismes de protection étatique comme la Médiature de la République et réduit l'isolement des personnes concernées, ce qui constitue un changement qualitatif important dans l'espace civique.

Les réflexions engagées sur la liberté d'expression et sur les mécanismes indépendants de protection des droits humains participent à une évolution du débat public et institutionnel sur les libertés fondamentales et les garanties démocratiques, l'État de droit et la gouvernance inclusive. Ces dynamiques contribuent progressivement à une meilleure reconnaissance du rôle des jeunes, des professionnels des médias et de la société civile dans la consolidation de la paix et la protection des droits fondamentaux.

Par ailleurs, une évolution des perceptions est constatée concernant la place des jeunes et des femmes dans les processus de documentation des droits humains, des conflits et de gouvernance locale passant de 40% se sentant protégées avant les formations à 95% après les formations. Les jeunes sont de plus en plus reconnus comme des acteurs et actrices légitimes de médiation sociale, de prévention des tensions et de dialogue communautaire, tandis que la participation des jeunes femmes aux espaces de décision et de parole publique se renforce progressivement, contribuant à des formes de gouvernance plus inclusives.

Concernant la protection des défenseur.es des droits humains grâce à la mobilisation du fonds d'appui du projet et géré par l'association des jeunes, 11 cas clés de victimes des manifestations des jeunes de la Génération Z ont été traités par la justice avec l'appui des avocats partenaires de l'ONDH. Durant le mois d'avril 2026, cinq cas touchant encore des jeunes ont été traités et résolus et lors des vagues d'arrestations, trois jeunes ainsi que plusieurs enfants de victimes ont été mis en sécurité.

Enfin, les capacités renforcées des jeunes en matière de structuration organisationnelle, de mobilisation de ressources et de suivi et feed-back communautaire contribuent à une plus grande autonomie des réseaux de jeunes et à la durabilité des initiatives locales de paix. Les mécanismes de suivi et les sondages de perception permettent en outre de documenter de manière continue les évolutions en matière de confiance, de participation citoyenne et de cohésion sociale, apportant des éléments de preuve qualitatifs sur les transformations en cours.

Dans l'affirmative, veuillez fournir des sources ou des références (y compris des liens) comme preuve des résultats de la consolidation de la paix, ou les soumettre en pièces jointes supplémentaires.

Les données probantes peuvent être quantitatives ou qualitatives, mais elles doivent démontrer les progrès réalisés par rapport aux indicateurs de résultats du cadre de résultats du projet. Il peut s'agir d'enquêtes sur le projet (comme des sondages de perception), de rapports de surveillance, de documents gouvernementaux ou d'autres productions de connaissances qui ont été élaborés dans le cadre du projet.

File attachment

Click here to upload file. (< 10MB)

Partie II: Progrès par Résultat du projet

Combien de RESULTATS ce projet a-t-il ? *

1 2 3 4 5 Plus de 5

Veuillez écrire les résultats du projet tels qu'ils figurent dans le cadre des résultats du projet qui se trouve dans le document du projet.

Résultat 1 *

Des outils d'autoprotection des jeunes qui s'engagent, s'expriment et s'exposent pour la défense des droits humains dans l'espace civique leur permettent d'être en pleine confiance et d'être en pleine possession de la capacité d'agir effectivement pour faire entendre un discours pacifique, professionnel et responsable.

Résultat 2 *

La protection des jeunes engagés dans l'espace civique pour la défense des droits humains, par les acteurs des mécanismes de protection institutionnels concernées est effective et accrue à travers un engagement conjoint et une collaboration responsable, inclusive et sûre.

Résultat 3 *

Des mécanismes de protection institutionnels, non étatiques, en ligne et hors-ligne, de protection co-existent et sont opérationnels et pérennes pour assurer la légitimité, la liberté, la résilience et la protection des jeunes défenseurs des droits humains engagés dans l'espace civique.

Résultat 4 *

Résultat 5 *

Résultat 6 *

Résultat 7 *

Résultat 8 *

Résultats Additionnels *

Si le projet a plus de 8 résultats, veuillez énumérer les résultats restants ici.

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET SUR LA BASE DES INDICATEURS

En utilisant le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification, fournissez une mise à jour de la réalisation des indicateurs clés au niveau du Résultat1 dans le tableau ci-dessous

- S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs, indiquez-le par "N/A" et fournissez toute explication.
- Fournissez des données ventilées par sexe et par âge. (500 caractères maximum par entrée)

» Résultat 1 : Des outils d'autoprotection des jeunes qui s'engagent, s'expriment et s'exposent pour la défense des droits humains dans l'espace civique leur permettent d'être en pleine confiance et d'être en pleine possession de la capacité d'agir effectivement pour faire entendre un discours pacifique, professionnel et responsable.

OC1	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Progrès de l'indicateur pour la période de référence	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)
1.1	Pourcentage des jeunes cibles qui se sentent compétents dans leur défense des droits humains.	61%	75%	0%	92%	
1.2	Pourcentage d'organisations de la société civile et médias formées mettant en œuvre les stratégies pour la protection des jeunes défenseurs des droits humains et/ou des stratégies de sensibilisation aux médias et à l'information pour la paix dans leurs activités.	47.2%	60%	50%	50%	Le retard de l'atteinte de la cible pourrait être dû à la priorisation d'autres urgences par les OSC et le manque d'accompagnement pratique après la formation. Un réseautage local est renforcé entre les OSC pour atteindre la cible.
1.3						

1.4						
1.5						

Combien de produits sont définis sous le résultat 1?

1 2 3 4 5 Plus de 5

Veuillez lister tous les produits pour le résultat 1.

Produit 1.1

Le cadre juridique et les pratiques des différents acteurs de l'occupation et de la gestion de l'espace civique sont circonscrits, discutés et vulgarisés en vue d'une autoprotection qualifiée, responsable et sure des jeunes s'engageant et se mobilisant pour la défense des droits humains dans cet espace.

Produit 1.2

Les capacités en autoprotection des jeunes s'engageant et se mobilisant pour la défense des droits humains dans l'espace civique sont renforcées pour une adéquation avec le cadre juridique et les pratiques des différents acteurs de l'occupation et de la gestion de cet espace.

Produit 1.3

Produit 1.4

Produit 1.5

Autres Produits

Si le résultat 1 a plus de 5 produits, veuillez énumérer les produits restants ici.

Pour chaque produit, et en utilisant le cadre des résultats du projet, fournissez une mise à jour sur les progrès réalisés par rapport à tous les indicateurs de produit.

» Produit 1.1: Le cadre juridique et les pratiques des différents acteurs de l'occupation et de la gestion de l'espace civique sont circonscrits, discutés et vulgarisés en vue d'une autoprotection qualifiée, responsable et sure des jeunes s'engageant et se mobilisant pour la défense des droits humains dans cet espace.

1.1	Indicateurs *Décrivez l'indicateur*	Indicateur de base *Indiquez la valeur de base de l'indicateur*	Cible de fin de projet *Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet*	Progrès des l'indicateurs pour la période de référence *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport*	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet*	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) *Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur*
1.1.1	**Nombre de jeunes cibles ayant acquis les connaissances clés en lois et systèmes régissant l'espace civique pour leur autoprotection.**	**89**	**750**	**0**	**1864**	**La valeur actuelle dépasse largement la cible étant donné que les renforcements de capacités ont été faits en cascade, mais aussi par plusieurs partenaires de mise en œuvre à la fois.**

1.1.2	**Nombre de jeunes cibles appliquant les connaissances acquises en lois et systèmes régissant l'espace civique pour leur autoprotection.**	**0**	**750**	**0**	**1864**	**La valeur actuelle dépasse largement la cible étant donné que les renforcements de capacités ont été faits en cascade, mais aussi par plusieurs partenaires de mise en œuvre à la fois.**
1.1.3						
1.1.4						
1.1.5						

» Produit 1.2: Les capacités en autoprotection des jeunes s'engageant et se mobilisant pour la défense des droits humains dans l'espace civique sont renforcées pour une adéquation avec le cadre juridique et les pratiques des différents acteurs de l'occupation et de la gestion de cet espace.

1.2	Indicateurs *Décrivez l'indicateur*	Indicateur de base *Indiquez la valeur de base de l'indicateur*	Cible de fin de projet *Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet*	Progrès des l'indicateurs pour la période de référence *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport*	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet*	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) *Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur*
1.2.1	**Nombre de jeunes cibles qui utilisent les connaissances sur l'autoprotection pour protéger leur engagement dans l'espace civique.**	**0**	**750**	**0**	**1864**	**La valeur actuelle dépasse largement la cible étant donné que les renforcements de capacités ont été faits en cascade, mais aussi par plusieurs partenaires de mise en œuvre à la fois.**

1. 2. 2	**Pourcentage de filles, femmes et minorités outillées, se sentant protégées pour s'engager dans l'espace civique.**	**0%**	**50%**	**10%**	**95%**	**La valeur actuelle dépasse largement la cible parce que les thématiques abordées pendant les formations couvrent depuis la connaissance de soi à la médiation des conflits, mais aussi une masculinité positive et les cadres légaux et pratiques des droits des femmes et des Violences Basées sur le Genre, suscitant un sentiment de confiance en soi et d'assurance par les femmes participantes. Les formations par les pairs ont continué dans les Districts pendant la période de référence, renforçant l'effet.**
1. 2. 3						

1. 2. 4						
1. 2. 5						

» Produit 1.3:

1.3	Indicateurs *Décrivez l'indicateur*	Indicateur de base *Indiquez la valeur de base de l'indicateur*	Cible de fin de projet *Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet*	Progrès des l'indicateurs pour la période de référence *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport*	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet*	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) *Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur*
1.3.1						
1.3.2						
1.3.3						
1.3.4						
1.3.5						

» Produit 1.4:

1.4	Indicateurs *Décrivez l'indicateur*	Indicateur de base *Indiquez la valeur de base de l'indicateur*	Cible de fin de projet *Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet*	Progrès des l'indicateurs pour la période de référence *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport*	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet*	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) *Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur*
1.4.1						
1.4.2						
1.4.3						
1.4.4						
1.4.5						

» Produit 1.5:

1.5	Indicateurs *Décrivez l'indicateur*	Indicateur de base *Indiquez la valeur de base de l'indicateur*	Cible de fin de projet *Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet*	Progrès des l'indicateurs pour la période de référence *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport*	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet*	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) *Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur*
1.5.1						
1.5.2						
1.5.3						
1.5.4						
1.5.5						

» Résultat 2 : La protection des jeunes engagés dans l'espace civique pour la défense des droits humains, par les acteurs des mécanismes de protection institutionnels concernées est effective et accrue à travers un engagement conjoint et une collaboration responsable, inclusive et sûre.

OC 2	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Progrès de l'indicateur pour la période de référence	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

2.1	**Pourcentage des jeunes cibles ayant confiance en la protection par les mécanismes de protection institutionnels à travers une amélioration de la redevabilité des autorités étatiques.**	**6.6%**	**50%**	**10%**	**75%**	**La valeur actuelle s'expliquerait par l'amélioration de la considération des jeunes par les autorités institutionnelles à la suite du gouvernement de la refondation déclenché suite à la manifestation de la Génération Z, mais aussi par la concentration des activités aux dialogues réguliers intergénérationnels et de résolution de conflits, ainsi qu'à la notoriété de l'Observatoire National des Droits Humains reconnue comme partenaires par les autorités.**

2.2	**Nombre d'acteurs des mécanismes de protection institutionnels formés s'engageant conjointement avec les jeunes dans l'espace civique pour développer une confiance mutuelle.**	**8**	**80**	**50**	**50**	**La cible n'est pas atteinte parce que les acteurs des mécanismes institutionnels formés ont pour la plupart changé de poste ou de localisation, limitant soit la continuité de leurs actions, soit la collecte de données. Un sondage à distance est prévu pour collecter plus de données et le transfert des connaissances par les personnes formées au sein de leurs institutions est encouragé.**
2.3						
2.4						
2.5						

Combien de produits sont définis sous le résultat 2?

1 2 3 4 5 Plus de 5

Veuillez lister tous les produits pour le résultat 2

Produit 2.1

Les institutions de l'État ont les connaissances, la capacité et la volonté de s'engager et d'accroître l'effectivité des mécanismes de protection des jeunes défenseurs des droits humains engagés dans l'espace civique afin de s'assurer que les préoccupations sur les droits humains et des libertés fondamentales soient traitées selon les normes.

Produit 2.2

En s'appuyant sur les outils de dialogues existants, une passerelle de dialogue axée sur la protection entre les institutions, notamment politiques, judiciaires, juridiques et les forces de sécurité et les jeunes engagés est renforcée pour permettre une meilleure inclusion et protection institutionnelle des jeunes défenseurs des droits humains dans l'espace civique pour une collaboration responsable, inclusive et sûre.

Produit 2.3

Produit 2.4

Produit 2.5

Autres Produits

Si le résultat 2 a plus de 5 produits, veuillez énumérer les produits restants ici.

Pour chaque produit, et en utilisant le cadre des résultats du projet, fournissez une mise à jour sur les progrès réalisés par rapport à tous les indicateurs de produit.

» Produit 2.1: Les institutions de l'État ont les connaissances, la capacité et la volonté de s'engager et d'accroître l'effectivité des mécanismes de protection des jeunes défenseurs des droits humains engagés dans l'espace civique afin de s'assurer que les préoccupations sur les droits humains et des libertés fondamentales soient traitées selon les normes.

2.1	Indicateurs *Décrivez l'indicateur*	Indicateur de base *Indiquez la valeur de base de l'indicateur*	Cible de fin de projet *Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet*	Progrès des l'indicateurs pour la période de référence *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport*	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet*	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) *Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur*
2.1.1	**Nombre d'acteurs des mécanismes de protection institutionnels se sentant engagés dans la protection des jeunes défenseurs des droits humains engagés dans l'espace civique.**	**167**	**240**	**0**	**244**	

2.1.2	**Pourcentage des cas de préoccupations sur les droits humains et des libertés fondamentales dénoncés par les jeunes défenseurs des droits humains engagés dans l'espace civique et traités par les acteurs institutionnels.**	**50%**	**50%**	**4%**	**51%**	**Le traitement des cas de préoccupation sur les droits humains signalés s'est amélioré grâce à la concentration des activités au dialogue de résolution des conflits et à la documentation et la transmission des cas reçus aux autorités compétentes. Ce chiffre pourrait augmenter davantage au fur et à mesure que le suivi des cas déjà transmis se fait.**
2.1.3						
2.1.4						
2.1.5						

» Produit 2.2: En s'appuyant sur les outils de dialogues existants, une passerelle de dialogue axée sur la protection entre les institutions, notamment politiques, judiciaires, juridiques et les forces de sécurité et les jeunes engagés est renforcée pour permettre une meilleure inclusion et protection institutionnelle des jeunes défenseurs des droits humains dans l'espace civique pour une collaboration responsable, inclusive et sûre.

2.2	Indicateurs *Décrivez l'indicateur*	Indicateur de base *Indiquez la valeur de base de l'indicateur*	Cible de fin de projet *Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet*	Progrès des l'indicateurs pour la période de référence *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport*	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet*	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) *Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur*
2.2.1	**Nombre de jeunes cibles ressentant une collaboration avec les acteurs des mécanismes de protection institutionnels.**	**320**	**750**	**31**	**200**	**La valeur actuelle est très loin de la cible probablement s'expliquant par la méfiance systématique des jeunes aux acteurs étatiques à cause des défis persistants à Madagascar, et de la conduite du sondage par sms limitant l'explication. Un recadrage de la question de confiance sera appliqué pendant la collecte de données finale pour mesurer les effets du projet au lieu de la perception globale.**

2.2.2	**Nombre d'acteurs des mécanismes de protection institutionnels cibles s'engageant pour l'inclusion des femmes et minorités.**	**0**	**80**	**52**	**52**	**La valeur est aussi loin de la cible étant donné que la collecte de données s'est faite uniquement dans 5 régions sur les 9. Par ailleurs, l'inclusion des femmes et des minorités reste un sujet controversé à cause de la perception traditionnelle et socio-culturelle malgache à leur égard.**
2.2.3						
2.2.4						
2.2.5						

» Produit 2.3:

2.3	Indicateurs *Décrivez l'indicateur*	Indicateur de base *Indiquez la valeur de base de l'indicateur*	Cible de fin de projet *Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet*	Progrès des l'indicateurs pour la période de référence *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport*	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet*	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) *Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur*
2.3.1						
2.3.2						
2.3.3						
2.3.4						
2.3.5						

» Produit 2.4:

2.4	Indicateurs *Décrivez l'indicateur*	Indicateur de base *Indiquez la valeur de base de l'indicateur*	Cible de fin de projet *Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet*	Progrès des l'indicateurs pour la période de référence *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport*	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet*	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) *Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur*
2.4.1						
2.4.2						
2.4.3						
2.4.4						
2.4.5						

» Produit 2.5:

2.5	Indicateurs *Décrivez l'indicateur*	Indicateur de base *Indiquez la valeur de base de l'indicateur*	Cible de fin de projet *Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet*	Progrès des l'indicateurs pour la période de référence *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport*	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet*	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) *Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur*
2.5.1						
2.5.2						
2.5.3						
2.5.4						
2.5.5						

» Résultat 3 : Des mécanismes de protection institutionnels, non étatiques, en ligne et hors-ligne, de protection co-existent et sont opérationnels et pérennes pour assurer la légitimité, la liberté, la résilience et la protection des jeunes défenseurs des droits humains engagés dans l'espace civique.

OC3	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Progrès de l'indicateur pour la période de référence	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)
3.1	**Pourcentage de jeunes cibles se sentant légitimes dans leur défense des droits humains grâce à la pluralité de protection à leur disposition.**	**21.5%**	**50%**	**0%**	**90%**	**Le grand écart entre la cible et la réalisation serait dû à l'existence de plusieurs voies de recours et mécanismes mis à disposition des jeunes qui augmenteraient leur légitimité. Les manifestations réclamant la liberté d'expression ont aussi renforcé la conscience des jeunes quant à leurs libertés fondamentales légitimes.**

3.2	**Pourcentage de jeunes cibles comprenant l'usage des outils et mécanismes de protection existant auprès des publics cibles, des femmes et des publics vulnérables.**	**38%**	**50%**	**80%**	**80%**	**La valeur actuelle est plus élevée que la cible probablement grâce à l'adhérence plus facile des jeunes aux outils de signalement proposés qui sont technologiques et multi-canaux.**
3.3	**Pourcentage de jeunes cibles qui pensent que les principales institutions publiques soutiennent les jeunes s'engageant dans l'espace civique.**	**79.20%**	**80%**	**0%**	**51%**	**L'atteinte de la cible serait retardée parce que principalement, le Ministère de la Jeunesse et des Sports soutient les jeunes avec leurs activités et leur mise en place d'espace pour les jeunes. Les autres institutions publiques, notamment celles politiques limitent encore la pleine participation des jeunes.**
3.4						
3.5						

Combien de produits sont définis sous le résultat 3?

1 2 3 4 5 Plus de 5

Veuillez lister tous les produits pour le résultat 3

Produit 3.1

Les stratégies et mécanismes de protection des jeunes engagés dans l'espace civique sont développés et/ou renforcés, incluant un système d'alerte précoce en réseaux et coordonné de jeunes défenseurs des droits humains en danger.

Produit 3.2

Les stratégies d'engagement civique des jeunes, les mécanismes étatiques et des OSC-s sont soutenues par des approches et outils de protection en ligne/numériques et au niveau communautaire afin d'inciter un changement social et comportemental en soutien aux objectifs du projet.

Produit 3.3

Des capacités de développement de projet, de mobilisation de ressources, de suivi et évaluation, sensibles au genre et à l'intersectionnalité, en vue de la pérennisation des acquis du projet en termes de protection des défenseuses et défenseurs des droits humains, sont développées et effectives.

Produit 3.4

Produit 3.5

Autres Produits

Si le résultat 3 a plus de 5 produits, veuillez énumérer les produits restants ici.

Pour chaque produit, et en utilisant le cadre des résultats du projet, fournissez une mise à jour sur les progrès réalisés par rapport à tous les indicateurs de produit.

» Produit 3.1: Les stratégies et mécanismes de protection des jeunes engagés dans l'espace civique sont développés et/ou renforcés, incluant un système d'alerte précoce en réseaux et coordonné de jeunes défenseurs des droits humains en danger.

3.1	Indicateurs *Décrivez l'indicateur*	Indicateur de base *Indiquez la valeur de base de l'indicateur*	Cible de fin de projet *Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet*	Progrès des l'indicateurs pour la période de référence *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport*	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet*	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) *Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur*

3. 1. 1	**Pourcentage des cas de défenseurs des droits humains en danger pris en charge par les mécanismes mis en place, en prenant en compte les spécificités de genre et intersectionnelles.**	**0%**	**50%**	**-5%**	**95%**	**La valeur élevée actuelle serait soutenue par l'existence du fonds d'appui pour la protection des défenseur.es des droits humains par le projet qui a pu prendre en charge 3 cas en 2025, puis 17 cas additionnels en 2026. Par ailleurs, n'ayant pas nécessité de fonds, mais plutôt de médiation locale, 1 cas à Anosy a été traité et 1 cas à DIANA n'a pas été traité à cause du retard de signalement depuis le District concerné. Le recyclage des points focaux au niveau des Districts est priorisé pour que les circuits des données de signalement soit fluide.**

3.1.2	**Nombre d'organisations de la société civile utilisant le système d'alerte précoce en réseau et coordonné des jeunes défenseurs des droits humains.**	**0**	**50% des organisations formées.**	**44**	**71**	**La cible reste encore à atteindre en recyclant les organisations formées sur l'utilisation du système et en étendant son utilisation à d'autres organisations.**
3.1.3	**Pourcentage de cas traités parmi les cas ayant utilisé le fonds d'appuis pour la protection juridique et judiciaire des jeunes et des journalistes, en prenant en compte les spécificités de genre et intersectionnelles.**	**0%**	**50%**	**100%**	**100%**	**Tous les 20 cas ayant nécessité l'utilisation du fonds d'appui ont été traités, dont 10 ont même été résolus suite à un partenariat avec des avocats, ainsi que des journalistes, et le Ministère de la Justice, qui ont facilité et accéléré le traitement des cas.**
3.1.4						
3.1.5						

» Produit 3.2: Les stratégies d'engagement civique des jeunes, les mécanismes étatiques et des OSC-s sont soutenues par des approches et outils de protection en ligne/numériques et au niveau communautaire afin d'inciter un changement social et comportemental en soutien aux objectifs du projet.

3.2	Indicateurs *Décrivez l'indicateur*	Indicateur de base *Indiquez la valeur de base de l'indicateur*	Cible de fin de projet *Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet*	Progrès des l'indicateurs pour la période de référence *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport*	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet*	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) *Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur*
3.2.1	**Nombre d'utilisateurs des outils de protection en ligne/numériques et au niveau communautaire pour le signalement de cas de préoccupations sur les droits humains.**	**558**	**Amélioration de 50%**	**61**	**298**	**La valeur actuelle vient du nombre d'utilisateurs identifiés uniques du mécanisme de signalement. Elle est faible contre 1874 cas signalés, parce que les utilisateurs signalent répétitivement, mais surtout ils sont pour la plupart anonyme pour leur sécurité, limitant le comptage.**

3.2.2	**Nombre de personnes qui partagent leurs préoccupations et posent des questions/clarifications sur les services de soutien disponibles pour répondre à leurs besoins grâce à des mécanismes de feedback établis.**	**0**	**Au moins 2 par mois**	**2**	**2**	**Le mécanisme de feedback a été seulement mis en place en mars et mai 2026, et a enregistré deux personnes depuis son opérationnalisation.**
3.2.3						
3.2.4						
3.2.5						

» Produit 3.3: Des capacités de développement de projet, de mobilisation de ressources, de suivi et évaluation, sensibles au genre et à l'intersectionnalité, en vue de la pérennisation des acquis du projet en termes de protection des défenseuses et défenseurs des droits humains, sont développées et effectives.

3.3	Indicateurs *Décrivez l'indicateur*	Indicateur de base *Indiquez la valeur de base de l'indicateur*	Cible de fin de projet *Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet*	Progrès des l'indicateurs pour la période de référence *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport*	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet*	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) *Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur*
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

3. 3. 1	**Pourcentage de jeunes et organisations de la société civile formés ayant soumis des propositions de projet.**	**0**	**30%**	**1%**	**1%**	**Le retard observé dans l'atteinte de cet indicateur s'explique par le décalage de la formation des jeunes en montage de projets, qui n'a pu être réalisée qu'en mars 2026. Quatre (4) documents de projet sont cours d'élaboration par les groupes des jeunes (ONDH, ORDH Anôsy, ORDH et Aro Hasina Matsiatra Ambony).** **Le suivi et l'accompagnement pratique de ces jeunes et l'identification de leur blocage sont les priorités pour atteindre l'objectif.**

3.3.2	**Nombre de nouveaux projets relatifs aux droits humains, à l'espace civique, à la liberté d'expression, à la prévention des conflits, ou à la consolidation de la paix par les jeunes ou organisations de la société civile formés eux-mêmes financés.**	**0**	**1**	**0**	**0**	**Le retard observé dans l'atteinte de cet indicateur s'explique par le décalage de la formation des jeunes en montage de projets, qui n'a pu être réalisée qu'en mars 2026. À ce stade, les jeunes sont engagés dans la phase de préparation de leurs projets et dans la prospection de partenaires techniques et financiers. Compte tenu de la disponibilité des appels à projets et des délais inhérents aux procédures de sélection, il est probable que la cible soit atteinte au-delà de la période de mise en œuvre du projet.**
3.3.3						
3.3.4						

3.3.5	.....	.....	.....	.....	.....	.....

» Produit 3.4:

3.4	Indicateurs *Décrivez l'indicateur*	Indicateur de base *Indiquez la valeur de base de l'indicateur*	Cible de fin de projet *Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet*	Progrès des l'indicateurs pour la période de référence *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport*	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet*	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) *Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur* .....
3.4.1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3.4.2	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3.4.3	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3.4.4	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3.4.5	.....	.....	.....	.....	.....	.....

» Produit 3.5:

3.5	Indicateurs *Décrivez l'indicateur*	Indicateur de base *Indiquez la valeur de base de l'indicateur*	Cible de fin de projet *Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet*	Progrès des l'indicateurs pour la période de référence *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport*	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet*	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) *Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur*
3.5.1						
3.5.2						
3.5.3						
3.5.4						
3.5.5						

» Résultat 4 :

OC 4	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Progrès de l'indicateur pour la période de référence	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)
4.1						
4.2						
4.3						
4.4						
4.5						

Combien de produits sont définis sous le résultat 4?

1 2 3 4 5 Plus de 5

Veuillez lister tous les produits pour le résultat 4

Produit 4.1

Produit 4.2

Produit 4.3

Produit 4.4

Produit 4.5

Autres Produits

Si le résultat 4 a plus de 5 produits, veuillez énumérer les produits restants ici.

Pour chaque produit, et en utilisant le cadre des résultats du projet, fournissez une mise à jour sur les progrès réalisés par rapport à tous les indicateurs de produit.

.....

» Produit 4.1:

4.1	Indicateurs *Décrivez l'indicateur*	Indicateur de base *Indiquez la valeur de base de l'indicateur*	Cible de fin de projet *Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet*	Progrès des l'indicateurs pour la période de référence *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport*	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet*	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) *Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur*
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4.1.1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4.1.2	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4.1.3	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4.1.4	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4.1.5	.....	.....	.....	.....	.....	.....

» Produit 4.2:

4.2	Indicateurs *Décrivez l'indicateur*	Indicateur de base *Indiquez la valeur de base de l'indicateur*	Cible de fin de projet *Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet*	Progrès des l'indicateurs pour la période de référence *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport*	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet*	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) *Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur*
4.2.1						
4.2.2						
4.2.3						
4.2.4						
4.2.5						

» Produit 4.3:

4.3	Indicateurs *Décrivez l'indicateur*	Indicateur de base *Indiquez la valeur de base de l'indicateur*	Cible de fin de projet *Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet*	Progrès des l'indicateurs pour la période de référence *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport*	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet*	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) *Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur*
4.3.1						
4.3.2						
4.3.3						
4.3.4						
4.3.5						

» Produit 4.4:

4.4	Indicateurs *Décrivez l'indicateur*	Indicateur de base *Indiquez la valeur de base de l'indicateur*	Cible de fin de projet *Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet*	Progrès des l'indicateurs pour la période de référence *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport*	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet*	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) *Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur*
4.4.1						
4.4.2						
4.4.3						
4.4.4						
4.4.5						

» Produit 4.5:

4.5	Indicateurs *Décrivez l'indicateur*	Indicateur de base *Indiquez la valeur de base de l'indicateur*	Cible de fin de projet *Indiquez la valeur cible de l'indicateur à la fin du projet*	Progrès des l'indicateurs pour la période de référence *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur pour la période de rapport*	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet *Indiquez la valeur actuelle de l'indicateur, cummulatif depuis le debut du projet*	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a) *Expliquez les raisons pour des deviations ou autre changements à l'indicateur*
4.5.1						
4.5.2						
4.5.3						
4.5.4						
4.5.5						

Si le projet comporte plus de 4 résultats, utilisez cet espace pour décrire les progrès réalisés sur les indicateurs des résultats restants. *

Partie III: Questions transversales

Le projet prévoit-il d'organiser des événements au cours des six prochains mois, par exemple : les dialogues nationaux, les congrès des jeunes, les projections de films
Si oui, indiquez conbien d'événements, at pour chacun, la date approximative et une brève description, inculant les objectifs, l'audience cible et le lieu (si connu)

Événements	**Titre de l'événement**	**Date (peut être approximative)**	**Lieu (Si connu)**	**Audience cible**	**Objectifs** (900 caractères)
Événement 1	**Lancement de la Caravane Peace Building Week**	**29 juin au 9 juillet**	**Morondava**	**Jeunes, autorités locales, Comités de paix**	**Renforcement de la visibilité du projet ; Communication des résultats aux cibles au niveau local ; Suivi et capitalisation des acquis.**
Événement 2	**Rencontre nationale des comités de paix**	**Juillet 2026**	**Antananarivo**	**Points focaux Comité de paix de chaque région**	**Elaboration d'une stratégie de sortie en vue de leur autonomisation.**
Événement 3	**Renforcement des capacités en autoprotection**	**Juillet 2026**	**Andasibe**	**Points focaux dans les Districts de l'Observatoire National des Droits Humains**	**Appropriation du guide d'autoprotection effective des jeunes engagés dans le monitoring des droits humains ; Pérennisation des acquis du projet en matière de monitoring et d'autoprotection.**
Événement 4					

Impact Humain

Cette section s'intéresse à l'impact humain du projet. Indiquez le nombre de parties prenantes clés du projet, et pour chacune, décrivez brièvement:

i. Les défis auxquels elles faisaient face avant le début du projet
ii. L'impact du projet sur leur vies
iii. Partagez, si possible, une ciration ou un témoignage d'un représentant de chacune des parties prenantes

Il s'agit d'une question facultative. Vous pouvez la laisser sans réponse si elle n'est pas pertinente

Impact Humain	Partie Prenante	Quel est l'impact du projet sur leur vies?	Partagez, si possible, une ciration ou un témoignage d'un représentant de chacune des parties prenantes

1	Jeunes défenseurs des droits humains.	Le projet a transformé un engagement bénévole limité et risqué en une action structurée, sécurisée et stratégique de défense des droits humains, contribuant à la prévention des tensions et à la gestion pacifique des conflits au niveau communautaire. Le bénéficiaire est passé d'une implication intuitive, exposée à des risques élevés et à des préoccupations fréquentes, à une posture professionnelle fondée sur la compréhension des droits, des limites d'intervention et des mécanismes de protection. Ce changement a été permis par les formations en droits humains, monitoring et reporting, ainsi que par l'encadrement opérationnel du projet qui a introduit des pratiques régulières de collecte d'informations et de sensibilisation. Avant l'intervention, il faisait face à un environnement marqué par des préoccupations fréquentes, un manque de repères d'action et des risques personnels liés à l'engagement, ce qui limitait son efficacité et sa sécurité. Après le projet, il agit avec discernement, sensibilise de manière systématique et contribue à réduire les préoccupations en diffusant des normes d'équité et de respect, consolidant ainsi la confiance et la stabilité au sein de sa communauté.	« Depuis 2021, je suis engagé comme bénévole défenseur des droits humains. Chaque jeudi, nous envoyons des rapports sur les cas recensés dans notre district. En 2026, j'ai été recruté comme Point Focal de Beroroha. Les formations que j'ai reçues m'ont permis de mieux comprendre que tous les êtres humains ont les mêmes droits et que personne ne devrait subir de préoccupations de ses droits. Dans mes sensibilisations, j'utilise souvent ce message : "Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse." Avant le projet, j'étais déjà engagé, mais de manière limitée. Dans notre district, les préoccupations des droits humains sont fréquentes et lorsqu'on s'engage davantage, les risques augmentent aussi. Défendre les droits humains peut parfois être dangereux. Après les formations, j'ai mieux compris ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire dans notre travail de défenseur des droits humains. Cela m'a donné plus de confiance et de capacités pour agir. Même après la fin du projet, je continuerai à m'engager. Avant même le projet, depuis 2020, j'étais déjà actif de manière bénévole. Pour moi, il est essentiel de continuer à renforcer les capacités des jeunes sur la protection des droits humains et de promouvoir davantage leur participation dans la société et dans les espaces de décision. » Monja Rakotoarivelo Dieu Donné, Point Focal Beroroha, Atsimo Andrefana.

2	**Jeunes femmes.**	**Le projet a permis le passage d'une difficulté à s'exprimer publiquement à une participation active et structurée dans les espaces de dialogue, renforçant l'inclusion des femmes dans la consolidation de la paix.** **La bénéficiaire est passée d'un état de blocage émotionnel et social, aggravé par des normes socio-communautaires limitant la prise de parole des femmes, à une capacité affirmée à intervenir, influencer et transmettre des messages dans sa communauté.** **Ce changement a été rendu possible par les formations en leadership et empowerment féminin, les exercices pratiques de prise de parole, et l'intégration des notions de droits humains et de masculinité positive, qui ont permis de reconfigurer la légitimité de la voix féminine dans l'espace civique.** **Avant le projet, elle faisait face à des contraintes psychologiques intenses et à des normes sociales restrictives qui excluaient les femmes du débat public, limitant leur rôle dans la prévention des conflits et la cohésion sociale.** **L'acquisition progressive de techniques d'expression, combinée à un cadre collectif sécurisant, a transformé cette vulnérabilité en capacité d'action, contribuant directement à une participation plus équilibrée et inclusive dans les dynamiques communautaires.**	**« Parler en public me terrorisait ; les larmes venaient sans que je puisse les arrêter. À chaque prise de parole, je me sentais exposée, jugée, et mon corps me rappelait cette difficulté. À cela s'ajoutait une norme religieuse qui, dans ma communauté, invite les femmes musulmanes à se taire pour éviter d'attirer la convoitise par la voix.** **Le changement est venu par étapes. Les activités dans le cadre du projet RAM m'ont aidée à structurer mes idées, à respirer, à m'entraîner, à prendre la parole dans l'association. Cette formation en leadership a ajouté une dimension : comprendre que parler, ce n'est pas prendre, c'est contribuer ; que se taire peut aussi priver la communauté d'une part de ses ressources.** **Aujourd'hui, je parle devant vous sans vouloir pleurer. Je respecte ma tradition tout en proposant une lecture qui inclut la masculinité positive : une conception des rôles où la voix des femmes n'est pas une menace, mais un atout ; où les hommes s'engagent à écouter et à protéger sans dominer. L'empowerment, pour moi, est une capacité acquise et partagée. », Urislla Mamitiana, Formatrice en Leadership et Empowerment Féminin, DIANA.**

3	**Personnes vivant avec handicap.**	**Le projet a permis de transformer une situation d'injustice subie par des personnes handicapées en un processus structuré de revendication de droits, basé sur le dialogue institutionnel et la médiation, contribuant à prévenir les conflits et renforcer la cohésion sociale. L'acteur est passé d'une situation où les préoccupations restaient non résolues et internalisées au sein de la communauté à une mobilisation organisée impliquant les autorités locales et favorisant une reconnaissance officielle des droits. Ce changement est directement lié aux formations en plaidoyer, droits humains et techniques de dialogue, qui ont permis d'identifier les voies institutionnelles, d'organiser des rencontres formelles et de mener des actions de sensibilisation communautaire. Avant le projet, les victimes faisaient face à l'absence de recours effectif, à la marginalisation et au non respect de leurs droits, ce qui entretenait des frustrations et des tensions latentes. Après l'intervention, le recours au dialogue a permis d'engager les autorités, d'obtenir des engagements concrets et de créer un précédent favorable pour d'autres cas, réduisant ainsi les risques de conflits et renforçant la confiance entre communautés et institutions.**	**Plusieurs mois de salaire restent impayés aux travailleurs handicapés, ce qui constitue une préoccupation récurrente de leurs droits fondamentaux. Face à ces injustices, les personnes handicapées se sont tournées vers leur président, M. Jean Luc Saloy. "Grâce aux formations reçues dans le cadre du Projet RAM2, notamment sur les droits humains et le plaidoyer, J'ai entrepris les actions suivantes : saisir les autorités locales en contactant le chef de district de Brickaville pour exposer clairement les faits ; organiser un dialogue entre le chef de district et le directeur de l'entreprise ; assurer un suivi des promesses des autorités ; et sensibiliser la communauté par une campagne d'information sur les droits des personnes handicapées. J'ai pu avoir une reconnaissance officielle du problème par le chef de district, une prise de conscience collective grâce à la campagne de sensibilisation. Ainsi, nous encourageons les gens à ne pas marginaliser les personnes handicapées, car elles ont leurs droits en tant qu'êtres humains. Ne méprisez pas les personnes handicapées, car elles sont capables de faire des choses. » SALOY Jean Luc, Président de l'Association des personnes handicapées, Brickaville, Atsinanana.**

4	**Acteurs des mécanismes de protection étatiques.**	**Le projet a contribué à transformer l'approche de nombreux membres des forces de sécurité, passant d'une posture principalement répressive à une dynamique de prévention, de dialogue et de gestion pacifique des foules, améliorant ainsi la relation avec les jeunes et réduisant les risques de violence.** **Les agents formés ont renforcé leurs capacités à écouter, négocier et anticiper les tensions dans les situations sensibles, notamment lors des manifestations et des interventions communautaires.** **Ce changement résulte des formations en droits humains, en gestion des conflits et en collaboration avec les OSC et les jeunes, ainsi que de la participation à des cadres de dialogue multipartites.** **Avant le projet, les interactions étaient marquées par la méfiance, une perception coercitive des forces de sécurité et des risques élevés d'escalade lors des mobilisations.** **Après les formations et les exercices pratiques, les membres des FDS qui y ont participé adoptent des stratégies de communication proactive, impliquent les dialogues communautaires et privilégient la négociation, ce qui permet d'éviter les affrontements et de renforcer la légitimité des interventions.** **Cette évolution contribue directement à la consolidation de la paix en favorisant des réponses proportionnées, inclusives et coordonnées.**	**« À travers l'opération "TAFA – Tanamaro ho an'ny fandriam-pahalemana", nous avons cherché à sortir des pratiques habituelles en renforçant la sensibilisation des parents sur les droits de l'enfant et les risques liés à l'utilisation des enfants.** **Les forces de sécurité sont souvent perçues uniquement comme des acteurs de répression, alors que nous participons aussi à la sensibilisation au respect des droits humains, notamment sur le traitement des personnes en garde à vue et la prise en charge des détenus malades. Des efforts restent toutefois nécessaires en milieu rural.** **Lors de la gestion des manifestations en 2025, nous avons privilégié la négociation afin de limiter les violences. Grâce à une collaboration tripartite dans la gestion démocratique des foules, il n'y a pas eu de dégâts majeurs.** **Parmi les bonnes pratiques, nous retenons le renforcement de la communication, comme lors de la grève de l'Université de Maninday, où le dialogue a permis d'expliquer ce qui pouvait être fait ou non. Le dialogue avec les meneurs et la capacité d'écoute envers les jeunes ont également favorisé leur responsabilisation. Les étudiants eux-mêmes ont contribué à écarter les éléments perturbateurs et à escorter les véritables étudiants vers les lieux de manifestation. » Capitaine Tavila Bernard, Gendarmerie Nationale, Atsimo Andrefana.**

En plus de l'impact spécifique aux parties prenantes décrit dans les questions précédents, vous pouvez utilicez cet espace pour décrire tout autre imapct humain du projet

Veuillez limiter votre réponse à 4000 caractères

Des changements similaires sont observées auprès des bénéficiaires, mais qui se manifestent différemment selon les acteurs. Chez les jeunes défenseurs des droits humains, le changement principal est le passage d'un engagement diffus, parfois émotionnel ou risqué, à une action structurée, confiante et stratégiquement orientée vers les résultats : ils exercent désormais leurs droits d'expression, documentent et signalent les préoccupations des droits humains, sensibilisent leurs pairs et accompagnent les victimes avec des méthodes professionnelles. Cette évolution est directement liée aux formations en monitoring, reporting, espace civique, leadership et autoprotection, ainsi qu'aux activités de bootcamps, de partage communautaire et de mise en réseau qui ont renforcé leurs compétences techniques et leur confiance. Avant le projet, ces jeunes faisaient face à une méconnaissance des mécanismes d'action, à la peur des intimidations, à des risques sécuritaires élevés, et à un manque d'outils pour agir efficacement, limitant leur engagement et leur capacité d'influence.

Au niveau des organisations de la société civile et des communautés locales, le changement se traduit par une montée en capacité collective : les OSC structurent des plans d'action, consolident les réseaux, élargissent les sensibilisations et s'inscrivent davantage dans des dynamiques de plaidoyer et de participation citoyenne.

Les communautés, auparavant peu informées ou passives, reconnaissent progressivement leurs droits et commencent à en revendiquer l'exercice, y compris pour des groupes marginalisés comme les personnes en situation de handicap. Ces résultats découlent des formations, des campagnes de sensibilisation, du renforcement des liens entre OSC, jeunes et mécanismes nationaux, ainsi que des actions concrètes de plaidoyer et d'accompagnement. Avant l'intervention, les défis majeurs concernaient la faible connaissance des droits, l'absence de coordination entre acteurs, la difficulté d'accès aux mécanismes de plainte, ainsi que des pratiques sociales discriminatoires et une faible participation aux espaces décisionnels, notamment pour les jeunes et les personnes handicapées.

Concernant les autorités locales, les institutions étatiques et les Forces de Défense et de Sécurité, le changement observé est une évolution progressive vers une relation plus ouverte, interactive et préventive avec les citoyens et les OSC. Les autorités et les FDS intègrent davantage les approches de dialogue, de sensibilisation et de prévention, collaborent avec les jeunes dans des cadres formalisés comme les comités de paix, et améliorent l'accueil et l'accompagnement des victimes. Ces avancées sont rendues possibles par les formations en droits humains, les exercices pratiques, les cadres de concertation et les initiatives conjointes de sensibilisation. Avant le projet, les relations étaient marquées par la méfiance, une perception essentiellement répressive du rôle des FDS, des réponses institutionnelles limitées, ainsi que des contraintes structurelles (manque de moyens, faible couverture territoriale, pratiques inadaptées). Malgré les progrès, des défis persistent, notamment les pressions internes, les contraintes logistiques, la faible application des lois et la nécessité de renforcer les capacités à plus grande échelle pour consolider ces acquis.

Vous pouvez également joindre un maximum de 3 fichiers dans différents formats (fichiers image, powerpoint, pdf, vidéo, etc.) pour illustrer l'impact humain du projet

OPTIONAL

Fichier 1

OPTIONAL

Article_Impacts_Humains_RAM2_202605_Malala-16_18_44.docx

Fichier 2

OPTIONAL

Click here to upload file. (< 10MB)

Fichier 3

OPTIONAL

Click here to upload file. (< 10MB)

Vous pouvez également ajouter jusqu'à 3 liens vers des ressources en ligne qui illustrent l'impact humain du projet

OPTIONAL

Lien 1

OPTIONAL

Lien 2

OPTIONAL

Lien 3

OPTIONAL

Veuillez cocher le changement applicable en function du récit ci-dessus.

Comment nous avons travaillé: *

Veuillez sélectionner jusqu'à 3.

- [ ] Numérisation améliorée
- [x] Des méthodes de travail innovantes
- [ ] Ressources supplémentaires mobilisées
- [ ] Cadres politiques améliorés ou initiés
- [x] Capacités renforcées
- [ ] Partenariat avec des organisations locales de la société civile
- [x] Élargir les coalitions et galvaniser la volonté politique
- [ ] Renforcer les partenariats avec les institutions financières internationales (IFIS)
- [ ] Renforcement des partenariats au sein des agences des Nations Unies

Veuillez expliquer l'une des options sélectionnées

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Des méthodes de travail innovantes :

Les approches participatives et adaptatives, combinant formations en cascade, bootcamps, apprentissage par la pratique et partage d'expériences ont été combinées. L'accent mis sur le leadership féminin, la masculinité positive et l'intelligence émotionnelle constitue une innovation majeure dans la consolidation de la paix, en abordant les normes sociales sous jacentes aux conflits. La mobilisation de jeunes locaux dans le suivi communautaire a renforcé l'appropriation des actions au niveau des fokontany et des districts, en ancrant les interventions dans les réalités locales et en assurant un suivi continu des situations sensibles. Par ailleurs, l'implication des jeunes dans les mécanismes de redevabilité et d'écoute sociale a permis de créer des canaux de remontée d'information plus accessibles et plus fiables, facilitant l'identification précoce des tensions et l'orientation des cas vers les acteurs compétents. L'utilisation de réseaux de jeunes, d'outils numériques simples pour le reporting et d'activités communautaires (sensibilisations dans les écoles, fokontany, radios locales) a permis une diffusion large et contextualisée des messages. De plus, la stratégie de transfert des compétences (formation de formateurs et réplication) a assuré une extension rapide des acquis, notamment vers des groupes souvent exclus comme les femmes et les personnes handicapées, tout en renforçant la durabilité des résultats au sein des communautés.

Veuillez expliquer l'une des options sélectionnées

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Capacités renforcées :

Les défenseurs des droits humains ont développé leurs compétences en médiation, en observation des droits humains et en collaboration avec divers acteurs grâce à l'approche fondée sur l'action et l'inclusion pendant les formations. Leurs aptitudes en plaidoyer et prise de parole en public sont renforcées en leur offrant un espace de dialogue inclusif et en les intégrant dans un cadre institutionnel. Ce cadre leur permet d'interagir avec les autorités locales, les journalistes et les organisations de la société civile. Leur engagement personnel s'est transformé en un rôle de leadership communautaire, fondé sur des compétences concrètes. L'élargissement du renforcement des capacités, assuré par de jeunes formateurs et formatrices dans les 36 Districts des 9 régions d'intervention du projet, a permis d'étendre la portée géographique du projet.

Un renforcement substantiel et démultiplié des capacités des jeunes acteurs, avec 22 jeunes de l'ONDH formés en leadership et empowerment féminin qui ont ensuite assuré la diffusion des modules dans leurs régions, atteignant directement 225 bénéficiaires, eux mêmes ayant élargi l'impact à plus de 270 personnes supplémentaires au niveau des districts. Au total, plus de 517 jeunes ont été touchés, avec une participation féminine de 89 %, traduisant une inclusion accrue des femmes dans les dynamiques de paix et de gouvernance. Ces participants ont pu consolider leurs compétences en genre, masculinité positive, leadership collectif, plaidoyer et communication stratégique. Elle a favorisé l'émergence d'un espace structuré de solidarité et d'apprentissage, conduisant à une prise de conscience renforcée des capacités individuelles et collectives des participantes, ainsi qu'à un engagement accru dans les sphères sociales et économiques de leurs communautés, en cohérence avec l'agenda Femmes, Paix et Sécurité.

Veuillez expliquer l'une des options sélectionnées

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Elargir les coalitions et galvaniser la volonté politique :

La création et la consolidation d'espaces multi acteurs où jeunes, OSC, autorités locales et FDS interagissent de manière régulière et structurée ont été favorisées. Des cadres tels que les comités de paix et les plateformes de dialogue ont permis d'institutionnaliser la collaboration et de traiter collectivement des problématiques sensibles. Dans ce cadre, des dialogues réguliers, organisés au moins une fois par mois selon les besoins spécifiques de chaque région, ont été instaurés entre les jeunes et les autorités, renforçant la communication, la confiance mutuelle et la prévention des tensions. Par ailleurs, la collaboration étroite avec les autorités locales, notamment au niveau des districts à travers les points focaux de l'ONDH, a permis de faciliter la prise en charge rapide des cas de préoccupations et la résolution pacifique des conflits au niveau communautaire. Par exemple, plusieurs situations sensibles ont pu être traitées à travers des concertations impliquant autorités administratives et communautés, contribuant à renforcer la redevabilité locale. La participation des autorités régionales, des services techniques et des forces de sécurité a progressivement transformé la perception institutionnelle des jeunes, désormais considérés comme des partenaires légitimes du dialogue et de la gouvernance locale plutôt que comme des sources potentielles de perturbation. Cette dynamique a contribué à consolider la volonté politique de soutenir les mécanismes de dialogue, tout en favorisant l'inclusion accrue des jeunes et des groupes marginalisés dans les processus décisionnels et les initiatives de consolidation de la paix.

Avec qui travaillons-nous *

- [ ] Renforcement des partenariats avec les IFI
- [x] Renforcement des partenariats au sein des agences des Nations Unies
- [ ] Partenariat avec des organisations locales de la société civile
- [ ] En partenariat avec le milieu universitaire/académique local
- [ ] En partenariat avec des entités infranationales
- [x] En partenariat avec des entités nationales
- [x] En partenariat avec des volontaires locaux

Expliquez, s'il vous plaît

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Le renforcement des partenariats entre agences des Nations Unies est consolidé par la mise à disposition de trois jeunes consultants appuyés par le PNUD pour six mois, améliorant la gestion des bases de données, le reporting et le suivi open source des préoccupations des droits humains au sein de l'ONDH. Cette collaboration a permis de structurer des systèmes fiables de documentation, renforçant la qualité, la traçabilité et l'exploitation des données. Par ailleurs, la valorisation des informations est renforcée par l'orientation systématique des cas vers les agences compétentes : les questions liées aux droits de l'enfant vers l'UNICEF, celles concernant les droits des femmes vers l'UNFPA, et d'autres cas spécifiques (notamment post-cycloniques GEZANI) via les mécanismes inter-agences. Cette dynamique améliore la complémentarité, la prise en charge spécialisée et la cohérence des réponses du système des Nations Unies.

Le renforcement des partenariats avec les entités nationales s'appuie sur une collaboration avec plusieurs institutions clés, renforçant visibilité, légitimité et efficacité des actions en droits humains. La coopération avec la Médiature de la République accroît la reconnaissance et la crédibilité des jeunes défenseur·e·s, notamment dans des cas graves. La coordination avec le Ministère de la Justice améliore le traitement des préoccupations liées aux manifestations de septembre 2025, permettant une réponse plus rapide et structurée. De son côté, le Ministère de la Jeunesse et des Sports renforce l'appropriation des droits humains à travers des publications régulières et son implication dans la concertation nationale de la jeunesse. Enfin, le partenariat avec le Ministère de la Communication et de la Culture améliore la diffusion des messages via la chaîne nationale, élargissant l'accès du public à l'information.

Le renforcement des partenariats avec les volontaires locaux repose sur l'implication directe de jeunes issus des communautés, engagés sur une base volontaire et avec un souci d'équilibre de genre, dans le suivi communautaire, la redevabilité et l'écoute sociale. Cette mobilisation assure une remontée régulière, fiable et contextualisée des informations ainsi qu'un suivi de proximité adapté aux réalités locales. L'extension géographique est également facilitée par des points focaux au niveau des districts, constitués de bénévoles motivés par la défense des droits humains plutôt que par des incitations financières. Cette dynamique favorise la continuité des actions au-delà du projet, renforce l'appropriation locale et consolide un réseau durable d'acteurs capables de soutenir les efforts de prévention, d'alerte et de médiation au sein des communautés.

Leave no one behind – Ne laisser personne de côté

Sélectionner tous les bénéficiaires ciblés par les ressources PBF, comme decrí dans le document projet *

Obligatgoire

- [ ] Persons sans-emploi (Chômeurs)
- [x] Minorités (ex. race, origine ethnique, linguistique, religion, etc.)
- [ ] Communautés autochtones
- [x] Personnes handicapées
- [x] Personnes touchées par la violence (par exemple, VBG)
- [x] Femmes
- [x] Jeunesse
- [x] Enfants
- [x] Minorités liées à l'orientation sexuelle et/ou à l'identité et à l'expression de genre
- [ ] Personnes vivant dans et autour des zones frontalières
- [ ] Personnes touchées par des catastrophes naturelles
- [ ] Personnes affectées par les conflits armés
- [ ] Personnes déplacées internes, réfugiés ou migrants

Partie IV : Suivi, Évaluation et Conformité

» Suivi

Indiquez les activités de suivi conduites dans la période du rapport *

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Les activités de suivi, d'évaluation et de capitalisation du projet se sont articulées autour de réunions de pilotage, d'évaluations des formations, de focus groups multi-acteurs, de dispositifs de suivi communautaire et de techniques participatives de documentation des changements. Les outils varient selon les indicateurs et combinent des approches quantitatives et qualitatives. Les données quantitatives proviennent principalement de sondages avant et après formation, ainsi que de sondages de perception réalisés par SMS via U-Report ou en ligne via KoboToolbox, sur la base de questionnaires standardisés. Ces données sont collectées directement auprès des répondants et transmises au responsable du suivi.

En parallèle, des données qualitatives sont recueillies à travers des focus groups, des partages d'expériences et des témoignages des bénéficiaires, analysés et synthétisés avant transmission. Le circuit de données repose ainsi sur une collecte directe, suivie d'une centralisation et d'une analyse. La qualité est validée par triangulation : les données quantitatives sont croisées avec les observations de terrain et les témoignages afin de vérifier leur cohérence.

Ces démarches ont permis de suivre l'évolution des indicateurs, d'analyser les effets des formations sur les jeunes, les femmes, les organisations et les institutions, et de produire des données ancrées dans les réalités locales. Les résultats montrent un renforcement des capacités des jeunes et des femmes, une amélioration de leur confiance, de leur légitimité et de leur participation, ainsi qu'une évolution des pratiques institutionnelles vers plus de prévention, de dialogue et de collaboration. Les mécanismes de protection sont mieux structurés, les relations entre jeunes et autorités se sont améliorées et des dynamiques locales de cohésion sociale émergent. L'intégration des femmes et des groupes marginalisés constitue également un acquis majeur. L'introduction du suivi communautaire et de la méthode MSC a renforcé l'appropriation locale, la redevabilité et la production de données fiables.

Toutefois, des limites subsistent : contraintes financières et techniques, appropriation inégale des concepts de droits humains, faible accessibilité des mécanismes de signalement et changements fréquents de responsables institutionnels affectant la continuité. La coordination reste variable selon les contextes, et la qualité des données nécessite encore un renforcement, notamment en phase pilote.

Face à ces constats, les recommandations portent sur le renforcement des capacités des acteurs, la consolidation des mécanismes de coordination, l'amélioration de la communication sur les droits humains et les outils de signalement, la standardisation des dispositifs participatifs de suivi, et l'appui aux dynamiques locales pour assurer la durabilité des acquis.

Est-ce que les indicateurs des résultats ont des bases de référence ? *

Si seulement certains des indicateurs de résultats ont des lignes de base, sélectionnez 'oui'

- (●) Oui
- ( ) Non

*

Dans l'affirmative, veuillez fournir une brève description.Si ce n'est pas le cas, expliquez pourquoi et quand ils seront disponibles.

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Les bases de référence des indicateurs définis dans le cadre de résultats du projet sont indispensables pour connaître la situation au démarrage des activités, suivre la progression tout au long de la mise en œuvre et évaluer la situation après le projet. Ces données permettent d'apprécier quantitativement les changements induits par les interventions du projet. La collecte des données de base était initialement prévue par un cabinet externe. Le premier processus de sélection a échoué et le second a abouti à une proposition financière trop élevée. Il n'était plus pertinent de poursuivre la démarche en juin 2025. Une méthode alternative a été adoptée consistant à maximiser l'utilisation des données existantes. Parmi les 15 indicateurs de produits, 10 ont une valeur de base nulle, en raison de la spécificité ou de la nouveauté du produit de l'activité, tels que le guide d'autoprotection des jeunes engagé.es dans l'espace civique, le système de signalement des cas de préoccupations sur les droits humains, le fonds d'appui aux défenseur.es des droits humains, le mécanisme de feedback, et la conception de nouveaux projets. À partir des études et rapports antérieurs relatifs aux droits humains, à l'espace civique, aux organisations de la société civile et aux jeunes, 3 indicateurs de produits et 6 indicateurs de résultats ont pu être renseignés. Les tests avant les formations ont également servi de source de données de base pour 2 indicateurs de produits et 1 indicateur de résultats. Les trois documents de référence utilisés pour renseigner les valeurs des indicateurs de base sont : INSUCO, 2023, Rapport d'évaluation finale de RAM1. MI TI Consulting, 2024, Rapport baseline du projet IRF Tanora. MsisTatao, Transparency International, 2025, Rapport de l'enquête nationale sur les droits humains à Madagascar selon la perception des organisations de la société civile. Chacun de ces documents présente des atouts et des limites. L'étude de référence du projet IRF-Tanora (2024) est limitée à quatre villes, bien qu'elle apporte des données pertinentes sur les jeunes et les institutions. Le rapport d'évaluation finale du projet RAM1 (2023), bien que moins récent, constitue une base méthodologique et contextuelle pour RAM2. Le rapport d'enquête nationale sur la perception des droits humains (2025) couvre les 23 régions, avec des données actualisées centrées sur les organisations de la société civile. Enfin, des ajustements ont été apportés à 18 indicateurs du document de projet, afin de les rendre plus pertinents par rapport aux produits et activités, et plus clairs dans leur formulation. La décision d'exploiter des sources secondaires et des données internes a permis de renseigner les indicateurs de base rapidement et à moindre coût, bien que cela limite la fiabilité et la comparabilité. Ce choix a permis de tirer des leçons sur l'importance d'une planification précoce, d'un budget réaliste et d'un calendrier stratégique dans la mise en œuvre des projets.

Précisez quelles sources de preuves on été utilisées pour rendre compte des indicaterus (et sont disponibles sur demande) : *

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Les sources des indicateurs reposent sur une combinaison de données quantitatives et qualitatives, incluant les résultats des tests écrits post formation, les enquêtes de perception administrées de façon numérique réalisées quelques mois après les sessions, ainsi que les données saisies régulièrement par les jeunes de l'Observatoire National des Droits Humains (ONDH) à travers KoboToolbox. Ces données sont complétées par des approches qualitatives, notamment des focus groups menés auprès des jeunes bénéficiaires des formations, des focus groups réunissant des représentants des institutions étatiques ayant participé aux activités, ainsi que des engagements formalisés par procès verbal attestant la participation et l'adhésion des acteurs institutionnels pour la protection des femmes et des minorités dans l'espace civique. L'analyse consolidée dans le plan de suivi évaluation montre une évolution globalement positive des indicateurs, traduisant un renforcement des connaissances, de la confiance, de la légitimité et des capacités d'action des jeunes, ainsi qu'une amélioration progressive de l'engagement des institutions et de l'utilisation des mécanismes de signalement et de protection. Ces progrès restent toutefois contrastés selon les dimensions, notamment en ce qui concerne la collaboration effective entre jeunes et institutions, qui nécessite encore un renforcement pour assurer une opérationnalisation complète et durable. Certaines limites méthodologiques sont observées. Le suivi longitudinal des bénéficiaires est partiellement affecté par la mobilité des personnes formées, certaines étant redéployées vers d'autres lieux de travail ou ne pouvant participer aux activités de suivi en raison de contraintes hiérarchiques. Par ailleurs, les données collectées peuvent présenter des biais liés aux perceptions lors des ateliers ou aux réponses déclaratives dans les sondages. Afin d'y remédier, des missions de terrain sont réalisées pour collecter des témoignages qualitatifs et vérifier la cohérence des informations rapportées avec les réalités observées. Enfin, le pilotage du projet est renforcé par un tableau de bord actualisé trimestriellement, intégrant l'évolution des indicateurs, des activités et des dépenses. Cet outil permet d'orienter les décisions, d'ajuster les stratégies et d'adapter les approches opérationnelles en fonction des résultats et des défis identifiés sur le terrain.

Le projet a-t-il lancé des enquêtes de perception ou d'autres collectes de données aux niveaux de resultat ? *

L'enquête de perception est une collecte formelle d'informations auprès d'un échantillon de répondants sélectionnés au hasard par le biais de leurs réponses à des questions standardisées. Voir la note d'orientation du PBF pour plus d'informations. *link*

- (●) Oui
- ( ) Non

Veuillez décrire brièvement. *

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Afin de renforcer l'analyse des résultats au niveau des effets et des changements induits par le projet, plusieurs dispositifs complémentaires de collecte de données ont été déployés, combinant approches qualitatives et quantitatives. Ces dispositifs visent à documenter de manière rigoureuse les transformations observées, en lien avec les objectifs du projet, tout en assurant une participation active des bénéficiaires et des parties prenantes. En premier lieu, la méthode du changement le plus significatif (Most Significant Change) a été mise en œuvre avec un jeune point focal par région pour capter les transformations profondes générées par les activités du projet. Cette approche repose sur la collecte de témoignages détaillant des changements perçus par les bénéficiaires, notamment en matière de capacités individuelles, de relations avec les institutions et de dynamiques communautaires. Les témoignages sont recueillis lors de dialogues multi-acteurs impliquant jeunes, autorités, organisations de la société civile et autres parties prenantes, garantissant une représentation inclusive. Ils sont ensuite analysés et sélectionnés à travers un processus participatif à plusieurs niveaux (local, régional, national), permettant d'identifier les transformations les plus significatives et de capitaliser les enseignements pour l'amélioration des interventions. En complément, des focus groups d'évaluation de l'incidence des formations et de l'engagement des institutions étatiques ont été réalisés dans 5 villes d'intervention. Ces discussions de groupe réunissent des jeunes bénéficiaires, des leaders communautaires et des représentants des institutions afin d'analyser les évolutions en termes de participation, de confiance mutuelle et de collaboration locale. Cette approche qualitative permet de comprendre les mécanismes de changement, d'identifier les facteurs facilitants et les contraintes persistantes, et de documenter les effets des formations au-delà des résultats immédiats, notamment dans les relations entre les jeunes et les structures étatiques. Enfin, des enquêtes de perception ciblées ont été conduites pour mesurer l'incidence des formations sur le leadership et l'empowerment des femmes. Ces enquêtes permettent de collecter des données comparables auprès d'un échantillon de 30 bénéficiaires dans 9 les 9 régions d'intervention, en évaluant l'évolution des perceptions en matière de légitimité, de capacité d'action et de participation dans l'espace civique. Elles s'appuient sur des outils structurés, sensibles au genre et à l'intersectionnalité, permettant de capter les progrès réalisés mais aussi les obstacles persistants liés aux normes sociales et aux inégalités d'accès aux opportunités. L'articulation de ces trois approches permet de trianguler les données, de renforcer la crédibilité des résultats et d'assurer une compréhension fine des changements observés à différents niveaux. Elle contribue également à renforcer la redevabilité du projet et à orienter les ajustements nécessaires pour maximiser son impact.

Le projet a-t-il utilisé ou mis en place des mécanismes de retour d'information de la communauté ? *

Le mécanisme de feedback communautaire, ou suivi communautaire, est un système organisé permettant aux communautés de participants de surveiller les effets et l'impact locaux d'une intervention. Idéalement, ce système permet à la communauté d'exprimer si ses attentes sont satisfaites et de fournir des suggestions aux décideurs pour un éventuel (re)centrage. Voir la note d'orientation du PBF pour plus d'informations *link*

- (●) Oui
- ( ) Non

Veuillez décrire brièvement. *

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Un mécanisme de feedback et de suivi communautaire a été mis en place dans le cadre du projet afin de renforcer la redevabilité envers les bénéficiaires et d'améliorer l'efficacité des interventions. Ce dispositif vise à recueillir des retours directs, réguliers et en temps réel des communautés sur la mise en œuvre et les effets du projet, en complément des outils classiques de suivi. Ce mécanisme repose sur une approche de suivi communautaire (Community-Based Monitoring), permettant d'impliquer directement les acteurs locaux dans la production d'informations. Des points focaux communautaires, sélectionnés et validés par les communautés, jouent un rôle central dans ce système. Ils assurent la collecte de données, la documentation des perceptions et la remontée d'informations, garantissant ainsi une participation active et inclusive, notamment des jeunes et des groupes vulnérables. La collecte du feedback s'appuie sur des méthodes simples et complémentaires, incluant des observations directes lors des activités, des mini-sondages de perception et des entretiens qualitatifs. Ces outils permettent de capter à la fois des tendances mesurables et des informations qualitatives sur les changements comportementaux, la confiance envers les institutions et l'utilisation des mécanismes de protection. L'ensemble du dispositif est conçu selon les principes de l'inclusivité, la sensibilité aux conflits et au genre, ainsi que la transparence vis-à-vis des communautés. Les informations collectées sont ensuite compilées et transmises de manière régulière aux équipes de mise en œuvre, facilitant une analyse continue des dynamiques locales. Des sessions de restitution communautaire sont organisées afin de partager les résultats, de valider les analyses et de recueillir des recommandations. Cette boucle de rétroaction garantit que les communautés ne sont pas uniquement sources d'information, mais pleinement engagées dans l'interprétation des résultats et l'orientation des actions. Ce processus permet d'établir un lien direct entre mécanisme, participation, feedback et adaptation : les données issues des communautés alimentent les décisions opérationnelles et permettent d'ajuster les activités en fonction des besoins et des perceptions locales. En renforçant l'écoute et la prise en compte des retours, le mécanisme contribue à améliorer la pertinence des interventions et à réduire les risques liés à la mise en œuvre. À terme, ce dispositif produit un impact structurant en matière de consolidation de la paix, en renforçant la confiance entre les communautés et les institutions, en favorisant l'appropriation locale des mécanismes de protection et en consolidant les dynamiques de participation citoyenne.

» Evaluation

Le projet est-il sur la bonne voie pour mener son évaluation ? *

- (●) Oui
- ( ) Non
- ( ) Pas Applicable

Budget pour évaluation finale (en USD) *

Réponse obligatoire

50000

Si le projet se termine dans les 6 prochains mois, votre prochaine évaluation est-elle sur la bonne voie ?

- (●) Oui
- ( ) Non
- ( ) Pas Applicable

Décrire les préparatifs pour l'évaluation

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Les préparatifs de l'évaluation finale du projet RAM2 sont structurés afin de garantir une analyse rigoureuse, participative et conforme aux exigences du PBF. Les Termes de Référence (TDR) ont été élaborés et sont en cours de validation avec les agences de mise en œuvre et les parties prenantes institutionnelles. Ils définissent les objectifs de l'évaluation, centrés sur la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité selon les critères de l'OCDE/CAD, ainsi que sur la contribution du projet à la consolidation de la paix et aux agendas Jeunes, Paix et Sécurité et Femmes, Paix et Sécurité. Le processus de recrutement d'un cabinet indépendant est en cours, conformément aux procédures des Nations Unies. La sélection reposera sur une évaluation combinée technique et financière (70/30), afin de garantir la qualité méthodologique et la crédibilité de l'équipe. Un comité de validation multi-acteurs est également en cours de formalisation, incluant le HCDH, l'UNICEF, l'UNESCO, le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le Secrétariat PBF, pour assurer l'orientation stratégique et la validation des livrables. Sur le plan méthodologique, les préparatifs intègrent une approche mixte combinant analyse documentaire, données quantitatives et qualitatives, avec triangulation des sources. Les équipes ont engagé la consolidation des documents clés du projet (cadre logique, théorie du changement, rapports semestriels, données de suivi). Une attention particulière est portée à la qualité des données afin de permettre la comparaison entre la situation de référence, les progrès et les résultats finaux. L'évaluation analysera également les changements comportementaux, relationnels et institutionnels ainsi que les effets catalytiques du projet. Les préparatifs incluent une mobilisation des parties prenantes : jeunes bénéficiaires, organisations de la société civile, autorités locales et institutions étatiques, afin de garantir une participation inclusive. L'évaluation adoptera une approche sensible au genre, à l'âge et aux dynamiques de pouvoir, en documentant notamment la participation des jeunes femmes et leur influence dans les décisions. Enfin, les dispositifs opérationnels sont anticipés, incluant la planification des missions de terrain, l'accès aux zones et la coordination avec les partenaires locaux. Le processus prévoit des étapes claires, du rapport de démarrage à la restitution et au rapport final, avec un accent sur la validation et l'appropriation des résultats. Ces préparatifs visent à produire des enseignements solides pour orienter la programmation future et renforcer durablement la consolidation de la paix.

Informations de contact	Nom	Organisation	Titre d'emploi	Email

Veuillez indiquer la personne de contact responsable du partage du rapport d'évaluation final avec le PBF				

» Effets catalytiques

Effets catalytiques (financiers): À ce jour, le projet a-t-il mobilisé des ressources financières supplémentaires non liées au FBP ? *

- (●) Oui
- ( ) Non

Si oui, combien de subventions ou de donateurs supplémentaires le projet a-t-il suscité ? *

3

1

Si oui, indiquez le nom de tous les donneurs (agent de financement) et les montants du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet **depuis qu'il a été lancé**, ainsi que spécifiquement **au cours de la présente période de référence**

Veuillez indiquer séparément chaque agent de financement et sa contribution.

Nom de donnateur *

Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH) Madagascar

Montant mobilise depuis le début du projet (en dollar USD) *

Veuillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

6000

Montant mobilise sur la période de référence (en dollar USD) *

Veuillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

0

2

Si oui, indiquez le nom de tous les donneurs (agent de financement) et les montants du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet **depuis qu'il a été lancé**, ainsi que spécifiquement **au cours de la présente période de référence**

Veuillez indiquer séparément chaque agent de financement et sa contribution.

Nom de donnateur *

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Montant mobilise depuis le début du projet (en dollar USD) *

Veuillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

6227

Montant mobilise sur la période de référence (en dollar USD) *

Veuillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

0

3

Si oui, indiquez le nom de tous les donneurs (agent de financement) et les montants du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet **depuis qu'il a été lancé**, ainsi que spécifiquement **au cours de la présente période de référence**

Veuillez indiquer séparément chaque agent de financement et sa contribution.

Nom de donnateur *

Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH) Genève

Montant mobilise depuis le début du projet (en dollar USD) *

Veuillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

6000

Montant mobilise sur la période de référence (en dollar USD) *

Veuillez utiliser un point (.) comme séparateur décimal, au lieu d'une virgule (,).

0

Effet catalytique (non financier) : Le projet a-t-il permis ou créé un changement plus important ou à plus long terme dans la construction de la paix ? *

- (●) Oui
- ( ) Non

Si oui, veuillez sélectionner l'option correspondante ci-dessous : *

- ( ) Peu d'effet catalytique
- (●) Effet catalytique important

Le cas échéant, veuillez décrire comment le projet a eu un effet catalytique (non financier), c'est-à-dire qu'il a éliminé les obstacles au déblocage des processus politiques, institutionnels ou autres de consolidation de la paix bloqués à différents niveaux dans un pays, et/ou créé les conditions nécessaires à la mise en place de nouveaux processus à cette fin *

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Avant l'intervention, les interactions entre jeunes défenseur·e·s des droits humains, institutions étatiques et forces de sécurité étaient limitées, marquées par la méfiance et l'absence de cadres structurés de dialogue. Les jeunes étaient souvent perçus comme des opposants plutôt que comme des partenaires, limitant leur implication dans la prévention et la gestion des conflits. Les mécanismes institutionnels de protection étaient fragmentés, peu accessibles et faiblement coordonnés, réduisant le traitement effectif des cas. De plus, la faible circulation d'informations fiables et l'absence de réseaux structurés au niveau local constituaient des obstacles majeurs à des réponses concertées.

Une meilleure compréhension des rôles entre jeunes défenseur·e·s et forces de sécurité a été établie grâce aux formations et aux cadres de dialogue, améliorant le traitement des cas par des concertations directes. Des relations auparavant conflictuelles ont évolué vers des dynamiques de complémentarité. La mise en place d'espaces de dialogue structurés a levé les contraintes de coordination, favorisant une réponse institutionnelle plus rapide et plus cohérente, contribuant à la prévention des tensions.

Un réseau de jeunes au niveau des Districts a également été structuré pour la documentation et le suivi des préoccupations des droits humains, assurant une remontée d'informations continue et fiable. Cette dynamique a renforcé la collaboration avec des institutions nationales, telles que la Médiature de la République et le Ministère de la Communication et de la Culture, tout en améliorant la disponibilité de données exploitables. Les informations collectées sont désormais utilisées par les acteurs institutionnels, facilitant une prise de décision plus informée.

Les dialogues réguliers au niveau communautaire ont renforcé la reconnaissance des jeunes comme acteurs légitimes de la gouvernance locale et de la paix. Leur implication dans des processus nationaux, notamment la concertation sur la Politique Nationale de la Jeunesse, a favorisé leur intégration dans les cadres décisionnels. Les mécanismes issus du projet s'intègrent progressivement dans les dynamiques locales, traduisant une appropriation par les communautés et une évolution vers plus d'inclusivité.

Les formations, mécanismes de dialogue et dispositifs de suivi ont renforcé les capacités des acteurs et créé des espaces de concertation efficaces. La formation des jeunes en droits humains et en monitoring a permis une documentation fiable des cas, facilitant leur prise en charge. Les dialogues ont rétabli la confiance et instauré des mécanismes de résolution concertée, contribuant à la gestion pacifique des conflits. Le déploiement de réseaux locaux a renforcé la cohésion sociale et la circulation de l'information, améliorant la gouvernance locale. Ces transformations ont créé un environnement plus propice à la paix, en réduisant les tensions, en renforçant la redevabilité et en favorisant une participation inclusive.

Durabilité

Veuillez décrire les mesures prises pour assurer la pérennisation des acquis de la consolidation de la paix au-delà de la durée du projet *

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Un plan de sortie est en cours de mise en œuvre et s'appuie sur une approche intégrée combinant le renforcement des capacités, le développement de partenariats, l'autonomisation des acteurs et la capitalisation des acquis.
Les actions engagées ont permis de consolider les compétences des jeunes et des acteurs locaux à travers des activités continues de recyclage, l'organisation de dialogues réguliers et le renforcement des partenariats pour le traitement des cas, incluant des descentes ciblées au niveau des districts pertinents.
Le réseautage entre jeunes appelés « jeunes sentinelles de la paix » ou « réseau des jeunes défenseur.es des droits humains », et entre les organisations de la société civile dans les structures déjà existantes (Rohy) est consolidé afin de renforcer les mécanismes d'autoprotection et de solidarité, tandis qu'un appui technique et organisationnel est mobilisé pour soutenir une autonomie progressive des structures en matière opérationnelle et financière.
Par ailleurs, les acquis du projet sont capitalisés à travers la production d'une vidéo de plaidoyer sur l'espace civique ainsi que l'élaboration de guides destinés aux jeunes et aux forces de défense et de sécurité, facilitant la pérennisation et la diffusion des connaissances au delà de la durée du projet.
Des résultats concrets sont déjà observés, notamment la formalisation d'une convention de partenariat avec la Médiature de la République et le renforcement de la collaboration avec le Ministère de la Communication et de la Culture pour la diffusion d'émissions de sensibilisation à l'échelle nationale. L'implication accrue des structures locales se traduit par la mise en place de jeunes sentinelles de la paix au niveau des fokontany, contribuant au suivi communautaire des droits humains et des points focaux d'écoute sociale et de redevabilité.
L'appropriation progressive des mécanismes par les acteurs locaux, illustrée notamment par leur participation aux processus de concertation nationale, crée des conditions favorables à la continuité des dynamiques de dialogue, de prévention et de gestion des conflits au delà du projet.
Des limites et risques subsistent, notamment la dépendance persistante des acteurs aux appuis extérieurs, les contraintes logistiques au niveau local et les défis liés à la pérennisation des engagements dans un contexte institutionnel évolutif.

Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires?

Veuillez limiter votre réponse à 3000 caractères

Le renforcement des capacités organisationnelles de l'Observatoire National des Droits Humains (ONDH) des jeunes nécessite d'être poursuivi et structuré davantage, notamment à travers un accompagnement ciblé sur la gouvernance interne, la structure organisationnelle, la gestion des ressources humaines, la planification stratégique, les codes de conduite, d'éthique et de confidentialité et la gestion administrative et financière, afin de consolider leur autonomie et leur efficacité sur le long terme.

La mise en place un dispositif structuré de soutien moral et psychologique à l'attention des jeunes défenseur.es des droits humains s'avère également indispensable, compte tenu des exigences particulières liées à leurs actions. En effet, l'observation de terrain, le recueil et la corroboration d'informations sensibles, la gestion et la résolution de cas auprès des autorités, ainsi que l'écoute, l'orientation et les échanges avec les victimes les exposent à des situations complexes et souvent éprouvantes sur le plan émotionnel. Un tel appui apparaît essentiel pour préserver leur bien-être, renforcer leur résilience et assurer la qualité et la continuité des interventions.

Le fonctionnement des comités de paix gagnerait à être renforcé par une restructuration s'appuyant sur des structures locales existantes, avec une clarification des rôles et des mécanismes de coordination, ainsi qu'une stabilisation des responsabilités afin d'éviter les renouvellements fréquents des membres, et ainsi garantir la continuité et l'efficacité des actions de prévention et de gestion des conflits.

Le maintien de l'engagement des bénéficiaires peut être amélioré par la mise en place de mécanismes de suivi rapproché et continu, incluant des activités régulières de redynamisation, de mentorat et de feedback, afin de soutenir la motivation des jeunes et de renforcer la consolidation progressive des acquis entre les différentes phases d'intervention.

Enfin, le renforcement des capacités d'adaptation institutionnelle apparaît essentiel pour faire face aux changements de personnel au sein des administrations publiques tels que les Directeurs Régionaux, notamment à travers l'institutionnalisation des partenariats, la formalisation des cadres de collaboration et la capitalisation systématique des acquis, afin d'assurer la continuité des actions et des appuis indépendamment des évolutions de contexte.

Activités de suivi et de contrôle

Veuillez décrire les événements clés de surveillance et de contrôle. Veuillez cliquer sur Continuer si aucune activité n'a encore eu lieu.

Événement clé de surveillance et de contrôle	Nom de l'événement	Résumé	Constatations

Événement 1	**Réunion du comité technique de pilotage.**	**La cinquième réunion du comité de projet s'est tenue le 10 avril 2026 au Palais des Sports de Mahamasina, sous la présidence du nouveau Secrétaire Général du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle a réuni les parties prenantes du projet, incluant les représentants institutionnels, les partenaires et les structures de mise en œuvre. L'objectif de cette rencontre était de faire le point sur l'état d'avancement du projet, notamment l'évolution des indicateurs, d'identifier les défis opérationnels rencontrés et de discuter de la stratégie de pérennisation des acquis. Les échanges ont également porté sur les mécanismes de continuité des actions au delà du projet, incluant le maintien des numéros verts de signalement et les perspectives de prolongation du fonds d'appui à la protection des défenseur.e.s des droits humains.**	**La réunion a permis de confirmer une progression globale positive des résultats, avec une reconnaissance des efforts de l'équipe dans l'atteinte des indicateurs et la mise en œuvre des activités. Des changements notables ont été observés, notamment un renforcement des capacités des jeunes et une amélioration de leur implication dans les mécanismes de protection et de dialogue avec les institutions. L'intégration des femmes et des groupes marginalisés a été soulignée, en particulier à travers leur participation accrue aux formations et aux dynamiques locales, contribuant à une approche plus inclusive de la consolidation de la paix. Les effets et impacts se traduisent par une meilleure structuration des mécanismes de dialogue entre acteurs, une reconnaissance progressive des jeunes comme partenaires institutionnels, ainsi qu'un début d'appropriation des dispositifs par les structures locales. Les points forts identifiés incluent la qualité des partenariats établis, la dynamique de collaboration inter-acteurs et les initiatives de pérennisation déjà engagées, comme la valorisation des mécanismes de signalement et l'appui à la protection des défenseurs. Toutefois, certaines limites ont été relevées, notamment la difficulté à atteindre l'ensemble des**

			indicateurs dans les délais en raison de facteurs externes, en particulier les changements fréquents de responsables institutionnels, affectant la continuité des actions et le traitement des cas signalés. Face à ces constats, des recommandations ont été formulées, dont l'organisation d'une concertation entre le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le Ministère de l'Intérieur et le Ministère de la Justice afin de renforcer et stabiliser la collaboration interministérielle avec les structures du projet. L'objectif est d'assurer une continuité des engagements et d'institutionnaliser les mécanismes existants pour garantir leur durabilité au delà des changements institutionnels.

Événement 2	**Enquête de perception des effets des formations des femmes.**	**L'évaluation du transfert et de l'incidence de la formation en leadership et empowerment féminin a été réalisée trois mois après la formation tenue à Morondava du 11 au 15 août 2025, à Antsirabe le 15 au 22 décembres 2025 et dans chaque région respective. Elle a été conduite par l'Observatoire National des Droits Humains (ONDH) auprès des participantes. L'objectif de cette évaluation était de mesurer les changements observés à moyen terme au niveau individuel, organisationnel et communautaire, afin d'analyser l'application des acquis de la formation, d'identifier les bonnes pratiques et les obstacles, et de formuler des recommandations pour renforcer l'impact des formations futures.**	**L'évaluation met en évidence des changements significatifs à plusieurs niveaux.** **Au niveau individuel, les participantes rapportent une amélioration notable de la prise de parole en public, de la confiance en soi et de la compréhension des droits des femmes, traduisant un renforcement de l'autonomisation et de la capacité d'engagement dans les espaces communautaires. Ce changement se traduit concrètement par une participation accrue aux débats, à la sensibilisation et à la prise d'initiatives au sein des organisations et des communautés.** **Sur le plan organisationnel, les résultats montrent une évolution dans les pratiques internes, avec une intégration plus fréquente des thématiques liées aux droits humains et au genre dans les discussions et les activités, ainsi qu'une amélioration des capacités de diffusion des connaissances acquises auprès des autres membres.** **Au niveau communautaire, les effets observés incluent une participation accrue des femmes dans les espaces de dialogue, une amélioration de la liberté d'expression, une réduction de certaines formes de violence, ainsi qu'un renforcement du respect mutuel et de la cohésion sociale. Ces changements illustrent un impact positif sur les dynamiques locales de paix, notamment à travers**

			une meilleure communication intergénérationnelle et une plus grande implication citoyenne. Les aspects liés aux femmes et aux groupes minoritaires sont particulièrement saillants, avec une amélioration de la reconnaissance du rôle des femmes dans la communauté et une participation accrue des femmes issues de différents contextes associatifs, y compris celles issues de communautés spécifiques comme les femmes musulmanes. Parmi les points forts, figurent l'efficacité des modules de formation, le rôle du soutien communautaire et organisationnel, ainsi que l'impact des outils pédagogiques dans l'application des acquis. Les formations ont été perçues comme directement utiles et applicables, favorisant une appropriation rapide par les participantes. Toutefois, certaines limites ont été relevées, notamment les contraintes liées aux moyens financiers pour mettre en œuvre les actions, ainsi que la durée jugée insuffisante des formations pour approfondir certains modules. En réponse, les recommandations portent sur le renforcement des formations par des exercices pratiques et un suivi post formation plus structuré, l'extension de la durée des sessions, la mise à disposition de supports

			pedagogiques adaptes, ainsi que l'appui à des initiatives concrètes portées par les participantes afin de consolider les acquis et d'amplifier leur impact au niveau communautaire.

Événement 3	**Focus group d'évaluation des effets des formations des jeunes et des acteurs étatiques.**	**Les focus groups d'évaluation de l'incidence des formations ont été réalisés de février à mars 2026 dans 5 villes (Antananarivo, Morondava, Toliara, Fianarantsoa, Taolagnaro), réunissant des représentants des institutions étatiques (TPI, Préfecture, PMPM, BFP, DRCC, DRPS, Ministère de la Jeunesse et des Sports) ainsi que des jeunes issus des OSC, de l'ONDH et des comités de paix.** **Cette activité visait à analyser les effets des formations sur les pratiques des acteurs, à évaluer les changements dans la collaboration entre jeunes et institutions, et à mesurer l'évolution des mécanismes de protection et de traitement des préoccupations des droits humains à travers des échanges structurés.**	**Les résultats montrent une évolution positive des pratiques des acteurs institutionnels et des jeunes en matière de droits humains.** **Du côté des institutions, le traitement des cas de préoccupations est désormais mieux structuré, avec des mécanismes d'orientation fonctionnels et une intégration accrue des actions de prévention, notamment à travers des sensibilisations sur les violences faites aux enfants et les violences en milieu scolaire.** **Des changements de comportements individuels sont également observés, tels que l'intervention dans des cas de violences ou l'orientation des victimes vers les structures compétentes, traduisant une appropriation progressive des principes des droits humains.** **Du côté des jeunes, les résultats indiquent un maintien de l'engagement communautaire à travers des actions de sensibilisation au niveau familial et au sein des fokontany, ainsi qu'une capacité à signaler et suivre des cas en collaboration avec des partenaires. La confiance envers les institutions et la perception de leur soutien se sont globalement améliorées, en particulier envers le Ministère de la Jeunesse et des Sports, identifié comme un acteur clé d'appui.** **En matière d'inclusion, les résultats mettent en**

			évidence un engagement croissant des acteurs institutionnels pour l'intégration des femmes et des groupes vulnérables, matérialisé notamment par des engagements formalisés. Toutefois, des lacunes persistent quant à la connaissance des droits par les femmes et à leur accès effectif aux mécanismes de protection, soulignant la nécessité de renforcer la diffusion d'informations accessibles. **Les effets observés contribuent à une amélioration de la coordination entre acteurs, à une meilleure prise en charge des cas signalés, et à un renforcement des dynamiques de collaboration, éléments favorables à la prévention des conflits et à la cohésion sociale.** **Les points forts incluent l'opérationnalisation des mécanismes d'orientation, l'implication des institutions dans des actions de sensibilisation, ainsi que la participation active des jeunes dans les processus de signalement et de dialogue.** **Cependant, certaines limites subsistent, notamment la faible appropriation des concepts de droits humains par le grand public, la perception négative des défenseurs des droits humains, ainsi que la limitation des canaux de signalement et leur faible diffusion.** **En réponse, les recommandations portent sur le renforcement des stratégies de communication adaptées,**

			la vulgarisation des mécanismes de signalement (notamment les numéros verts), l'amélioration de la collaboration entre jeunes et institutions pour le traitement et la promotion des droits humains, ainsi que le recentrage des actions sur la prévention à travers une meilleure analyse des tendances et des risques.

Événement 4	**Dispositif de suivi communautaire participatif.**	**Le mécanisme de suivi communautaire (community based monitoring) a été mis en place en avril 2026 dans le district de Morondava (région Menabe), comme dispositif pilote visant à améliorer la collecte de données et le suivi des indicateurs au niveau local. Il repose sur l'implication directe de deux jeunes points focaux issus des communautés, sélectionnés et validés par celles ci, chargés de collecter, analyser et restituer des informations sur les changements induits par le projet. L'objectif principal est de renforcer une collecte de données régulière, inclusive et contextualisée, en complément des mécanismes classiques de suivi, afin de mieux mesurer les effets du projet sur l'autoprotection, la confiance institutionnelle et l'engagement des jeunes dans l'espace civique.**	**La mise en place du suivi communautaire permet d'observer des changements significatifs dans la manière de collecter et d'utiliser les données, avec une amélioration de la compréhension des dynamiques locales à travers des observations directes, des sondages de perception et des entretiens qualitatifs. Cette approche favorise une remontée d'informations plus régulière, contextualisée et fondée sur des expériences concrètes, permettant une meilleure analyse des interactions entre jeunes, communautés et institutions. Des évolutions sont constatées au niveau des comportements et des perceptions, notamment une meilleure compréhension des mécanismes de protection, une participation accrue des jeunes dans les activités communautaires et un renforcement des interactions avec les acteurs institutionnels. Le dispositif permet également de documenter des cas concrets, des exemples d'engagement et des pratiques locales contribuant à la consolidation de la paix, en mettant en évidence des dynamiques de collaboration et de responsabilisation. Les aspects liés aux femmes et aux groupes minoritaires sont intégrés de manière transversale, avec une exigence d'équité dans la collecte des**

			données et une attention particulière portée à leur perception de la protection, de la légitimité et de la participation. Cette approche permet de mieux capter les effets différenciés du projet et de renforcer l'inclusivité des analyses et des actions. **Les effets observés incluent un renforcement de l'appropriation locale du projet, une amélioration de la redevabilité à travers la restitution des données aux communautés, ainsi qu'une implication accrue des jeunes dans les processus de suivi et d'évaluation. Le mécanisme contribue également à améliorer la transparence et la validation collective des résultats, tout en favorisant l'émergence de recommandations issues directement des communautés, renforçant ainsi la pertinence et l'acceptabilité des actions.** **Parmi les points forts figurent l'ancrage local du dispositif, l'implication directe des jeunes comme acteurs du suivi, la combinaison d'outils qualitatifs et quantitatifs, ainsi que la flexibilité de la méthode permettant son adaptation aux réalités du terrain. Il favorise également une meilleure coordination entre les acteurs et une circulation plus fluide de l'information.** **Certaines limites apparaissent dans la phase pilote, notamment la dépendance à un nombre restreint de points focaux et la nécessité de**

			consolider les capacités techniques pour garantir une qualité homogène des données collectées. Les recommandations portent sur l'extension progressive du mécanisme à d'autres régions, le renforcement des capacités des points focaux, la standardisation des outils de collecte et la consolidation des processus de restitution communautaire afin d'assurer la durabilité et l'impact du dispositif à long terme.

Événement 5	**Focus group de capitalisation des bonnes pratiques et des leçons apprises.**	**La démarche de capitalisation du projet RAM2 a été conçue comme un processus structuré de collecte et d'analyse des expériences des bénéficiaires, mis en œuvre à travers des focus groups réunissant différents profils d'acteurs : jeunes défenseurs des droits humains, organisations de la société civile, acteurs institutionnels et forces de défense et de sécurité. Elle vise à documenter les acquis du projet selon la perception des participants afin d'assurer la visibilité, l'appropriation locale et la durabilité des résultats au delà de la clôture. Les sessions, d'une durée d'environ 1h30, sont animées de manière participative, avec des outils favorisant l'expression des expériences, l'analyse des changements avant pendant après, et l'identification des bonnes pratiques, défis et recommandations. Les participants sont sélectionnés selon des critères de diversité, d'implication dans le projet et d'équilibre de genre, incluant également les groupes marginalisés.**	**Les résultats de ce processus permettent de mettre en évidence des changements structurés à différents niveaux, à travers l'identification d'expériences vécues et de transformations concrètes liées au projet. Les évolutions portent sur le renforcement des capacités, l'engagement accru dans l'espace civique, ainsi que l'amélioration des pratiques au sein des organisations et des institutions. Les acteurs rapportent des changements dans leur manière d'agir, de collaborer et d'interagir, traduisant une appropriation progressive des approches fondées sur les droits humains.** **Les aspects liés aux femmes et aux groupes marginalisés sont intégrés dès la conception du processus, avec une exigence d'équilibre de genre et une représentation des minorités, permettant de documenter des effets différenciés selon les profils et de mieux comprendre les dynamiques d'inclusion dans les espaces de participation. Les échanges mettent en évidence une évolution du rôle des femmes et des jeunes dans les communautés, ainsi qu'une participation plus active dans les processus décisionnels et de dialogue.** **Les effets et impacts identifiés concernent notamment l'amélioration de l'engagement citoyen, la**

			structuration des mécanismes de collaboration entre acteurs, et la diffusion des pratiques favorisant la paix et la cohésion sociale. **Le processus de capitalisation permet également d'identifier des histoires de réussite, des pratiques efficaces et des innovations locales pouvant être reproduites ou renforcées.** **Les points forts résident dans l'approche participative, l'ancrage des analyses dans des expériences concrètes, et la capacité du dispositif à générer des recommandations directement issues du terrain. Il permet également de renforcer la réflexion collective sur la pérennisation des actions et l'appropriation locale des mécanismes.** **Certaines limites sont liées à la variabilité des expériences selon les acteurs et les contextes, ainsi qu'à la nécessité d'assurer une structuration homogène des données collectées. Les recommandations portent sur le renforcement de la formalisation des résultats, la priorisation des actions à poursuivre, et l'intégration des enseignements dans les stratégies futures, afin d'assurer la continuité et l'impact durable des acquis du projet.**

Événement 6	**Recueil des témoignages de changement le plus significatif.**	**La mise en place de la technique « Most Significant Change » (MSC) a été organisé du 2 au 4 mars 2026 à Antananarivo, réunissant 9 facilitateurs issus des Observatoires des droits humains venant des 9 régions d'intervention. L'objectif global était de permettre aux acteurs locaux de mesurer les changements générés par les interventions du projet directement au niveau communautaire, tout en adaptant en continu les actions en fonction des résultats observés. L'atelier visait notamment à structurer les mécanismes de remontée et d'analyse des informations. Il a combiné des sessions théoriques, des exercices pratiques et des simulations de focus groups et de collecte d'histoires de changement.**	**L'atelier a permis de renforcer de manière significative les capacités techniques des facilitateurs, qui maîtrisent désormais les outils, méthodes et principes de la technique MSC, améliorant la qualité, la fiabilité et la pertinence des données collectées au niveau local. Cette montée en compétences a contribué à une meilleure autonomie des acteurs dans l'analyse, la documentation et la restitution des changements observés dans les communautés, renforçant ainsi le système de suivi-évaluation du projet.** **Des changements opérationnels importants sont constatés, notamment la mise en place d'un mécanisme structuré de collecte et de remontée des données, permettant une transmission régulière et systématique des informations vers les bureaux régionaux de l'ORDH. L'élaboration d'un calendrier de suivi communautaire et d'un circuit de données harmonisé a amélioré la coordination interrégionale, la traçabilité des informations et la prise de décision fondée sur des données fiables.** **L'approche participative adoptée favorise une meilleure inclusion des communautés dans l'évaluation des changements, avec une attention portée aux dynamiques de genre, à la**

participation des femmes et à l'expression des groupes locaux dans la définition des impacts. Les exercices pratiques ont permis de garantir une collecte de données plus inclusive, prenant en compte les perceptions et expériences diversifiées des acteurs.
Les effets observés incluent une amélioration de la capacité des mécanismes locaux à identifier les évolutions liées à l'accès aux mécanismes de recours, à la confiance envers les acteurs institutionnels et à la cohésion sociale, contribuant ainsi à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix.
Le dispositif permet également d'aligner les pratiques de suivi entre les différentes régions et projets, renforçant la cohérence des interventions.
Les points forts reposent sur la combinaison de méthodes participatives, la pratique à travers des simulations, et la structuration claire des processus de collecte et de traitement des données.
Certaines limites sont liées à la nécessité de renforcer l'appropriation initiale des concepts par certains participants, à l'insuffisance de visibilité des mécanismes auprès des communautés et aux contraintes de ressources pour assurer la mise en œuvre complète du suivi.
Les recommandations portent sur le renforcement de l'accompagnement

			technique de proximité, l'implication accrue des autorités locales, l'amélioration de la visibilité des mécanismes de dénonciation, ainsi que la consolidation des capacités des facilitateurs pour garantir la pérennité et l'efficacité du dispositif de suivi.
Événement 7			
Événement 8			

Étapes finales

- Veuillez enregistrer une copie PDF du formulaire en cliquant sur l'icône *Imprimante* qui se situe en haut, à droite de la page.
- Une boîte de dialogue apparaîtra : Veuillez sélectionner le format A4 et l'orientation portrait.
- Cliquez sur "préparer" et enregistrez le document au format PDF.
- (Si, à la première tentative, le document PDF n'est pas lisible, fermez la page ouverte en pop-up et revenez à la première page du formulaire en ligne en utilisant l'option "Retour au début" et essayez d'imprimer la version PDF à partir de là).
- Après avoir imprimé la version PDF, soumettez le rapport à la dernière page du formulaire. Vous pouvez utiliser le bouton "Aller à la fin" dans le coin inférieur droit.
- **Veuillez télécharger la version PDF du rapport ainsi que votre *rapport financier au format Excel* sur la passerelle MPTF-O.**

Si vous rencontrez des difficultés à remplir le formulaire ou à générer l'impression pour MPTFO Gateway, veuillez contacter Gabriel Velastegui gabriel.velasteguimoya@un.org

Merci. Vous avez terminé le rapport. Veuillez cliquer sur le bouton SUBMIT ci-dessous. Quand votre rapport est soumis, une bande jaune vous l'annocera en haut de la page. Cela peut prendre quelques secondes